Instrument de recherche
du
P089 Fonds Comité de vigilance Manicouagan

Préparé par
Catherine Pellerin

Propriété de la
Société historique de la Côte-Nord

Baie-Comeau
Année 2018-2019

Table des matières

Remerciements	p. 3
Introduction	p. 4
Plan de classification	p. 6
Répertoire numérique	p. 12
Inventaire descriptif des photographies	p. 82
Liste des cartes et des plans	p. 109
Index	p. 111
Rapport de tri	p. 116

Remerciements

Le traitement de ce fonds a été rendu possible grâce à la participation du programme de Soutien aux archives privées de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Merci à tous mes administrateurs pour les encouragements qui m’ont permis de passer à travers de ce casse-tête.

Introduction

Cet instrument de recherche du Fonds Comité de vigilance Manicouagan comporte quatre parties : le plan de classification, la description des documents du fonds et un index.

Plan de classification

Le plan de classification témoigne de la structure du fonds d'archives au point de vue logique, il devient donc l'outil de référence par excellence pour le chercheur. En fait, la structure du fonds fait comprendre aux chercheurs son organisation intellectuelle, ils pourront donc, avec la cote et le titre, retrouver facilement un document qui serait susceptible de les satisfaire pour leurs recherches. En somme, le plan de classification est le premier document à consulter lorsqu'un survol rapide est nécessaire. Il nous faut cependant expliquer comment se constitue la cotation.

Ex : **P089/S6/SS1/SSS2/D1**

P089 D'abord, la lettre indique le type d'archives qui a été traité à savoir : « P » pour un fonds d'archives privé, « C » pour une collection et « R » pour une reproduction partielle ou entière d'un fonds ou d'une collection. Le chiffre qu'il succède fait référence au numéro octroyé au fonds lors de son arrivée au centre d'archives. Ainsi, **P089** se rapporte au fonds privé **Fonds Comité de vigilance Manicouagan.**

/S6 Le « S » suivi d'un chiffre après la barre indiquent le numéro de la série : **/S6** équivaut à la sixième série du fonds, donc à **Traitement des BPC.**

/SS1 Le « SS » suivi d'un chiffre après la barre indiquent le numéro du dossier : **/SS1** équivaut à la première sous-série de la série, donc à **Préparation.**

/SSS2 Le « SSS » suivi d'un chiffre après la barre indiquent le numéro du dossier : **/SSS2** équivaut à la deuxième sous-sous-série de la sous-série, donc à **Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.**

/D1 Le « D » suivi d'un chiffre après la barre indiquent le numéro du dossier : **/D1** équivaut au premier dossier de la sous-sous-série, donc à **Séances.**

Description des documents d'archives

La description des documents d'archives est primordiale pour le chercheur. Cette description est basée sur les normes canadiennes qui sont les RDDA ou les règles de description des documents d'archives. Ces normes ont vu le jour pour permettre aux chercheurs de retrouver un système homogène au niveau de la description des archives, et ce, pour tous les centres d'archives au Canada. Ainsi, les chercheurs n'ont plus à s'ajuster à la méthode de chaque centre d'archives comme auparavant. De plus, les RDDA permettent aux archivistes de répondre à des normes précises au niveau de la description d'un fonds d'archives. Nous pouvons donc voir que lorsque le plan de classification est juxtaposé à la description tout devient plus clair. En somme, les chercheurs pourront lire la description qui correspond à la série de documents qui les intéresse et la retrouver dans le fonds.

Inventaire descriptif des photographies

Les descriptions des photographies sont normalisées et contiennent les informations suivantes : le titre, l'auteur de la photographie, la date, les données techniques (dimension, couleur vs n&b, négatif vs positif, support), la description de l'image et finalement l'événement quand cela est possible.

Index

Les index sont des outils de repérage rapide pour le chercheur. Ils constituent : une liste alphabétique des noms de personnes, des noms géographiques et des noms de matière contenus dans un document d'archives accompagnés des références correspondantes destinées à les localiser. (Dictionnaire)

Rapport de tri

Le rapport de tri est inséré dans cet instrument de recherche pour démontrer les principales étapes qui ont servi au traitement du fonds d'archives. Les chercheurs pourront donc y retrouver les justifications basées sur l'application d'une technique rigoureuse, et ce, tout particulièrement au niveau de l'élimination de documents.

Plan de classification

P089/S1 Administration et gestion

P089/S1/SS1 Documents constitutifs

P089/S1/SS1/D1 Lettres patentes

P089/S1/SS1/D2 Historique de l'organisme

P089/S1/SS1/D3 Rapport à l'Inspecteur général des institutions financières

P089/S1/SS1/D4 Numéro d'entreprise

P089/S1/SS2 Documents organisationnels

P089/S1/SS2/D1 Liste des administrateurs

P089/S1/SS2/D2 Démission des administrateurs

P089/S1/SS3 Conseil d'administration

P089/S1/SS3/D1 Ordre du jour

P089/S1/SS3/D2 Procès-verbaux

P089/S1/SS3/D3 Liste de correspondance

P089/S1/SS4 Comités

P089/S1/SS4/D1 Comité d'information et de suivi

P089/S1/SS4/D2 Comité de coordination des responsables en communication

P089/S1/SS4/D3 Comité de communication pour les essais du Vesta 200

P089/S1/SS4/D4 Comité tripartite

P089/S1/SS4/D5 Comité de chantier

P089/S1/SS5 Sondage

P089/S1/SS6 Rapports

P089/S1/SS6/D1 Rapports mensuels

P089/S1/SS6/D2 Rapports hebdomadaires

P089/S1/SS6/D3 Rapports de l'agent(e) des communications

P089/S1/SS6/D4 Rapport final

P089/S2 Ressources financières

P089/S2/SS1 États financiers

P089/S2/SS1/D1 États financiers annuels

P089/S2/SS1/D2 Rapports financiers

P089/S2/SS1/D3 Estimations budgétaires

P089/S2/SS2 Grand livre

P089/S2/SS3 Financement

P089/S2/SS3/D1 Ministère de l'Environnement et de la Faune

P089/S2/SS3/D2 SNC-Lavalin

P089/S2/SS3/D3 Marges de crédit

P089/S2/SS3/D4 Hydro-Québec

P089/S3 Ressources mobilières et immobilières

P089/S3/D1 Ville de Baie-Comeau

P089/S3/D2 SPI Sécurité

P089/S3/D3 MRC de Manicouagan

P089/S3/D4 Québec-Téléphone

P089/S3/D5 Hydro-Québec

P089/S4 Ressources humaines

P089/S4/SS1 Personnel

P089/S4/SS1/D1 Jean-Pierre Barrette

P089/S4/SS1/D2 Gisèle Tremblay

P089/S4/SS1/D3 Christine Grant

P089/S4/SS1/D4 Richard Perron

P089/S4/SS1/D5 France Foster

P089/S4/SS1/D6 Odette Boily

P089/S4/SS1/D7 Sonia Moffatt

P089/S4/SS1/D8 Daniel Boudreau

P089/S4/SS2 Dotation de personnel

P089/S4/SS3 Commission de la santé et de la sécurité du travail

P089/S5 Communications et relations publiques

P089/S5/SS1 Ministères et organisme du Canada

P089/S5/SS1/D1 Environnement Canada

P089/S5/SS1/D2 Santé et Bien-être Canada

P089/S5/SS2 Ministères et organisme du Québec

P089/S5/SS2/D1 Ministère de l'Environnement et de la Faune

P089/S5/SS2/D2 Bureau BPC-Québec

P089/S5/SS2/D3 Hydro-Québec

P089/S5/SS2/D4 Ministère de la Sécurité publique

P089/S5/SS2/D5 Centre de toxicologie du Québec

P089/S5/SS2/D6 Régie régionale de santé et des services sociaux

P089/S5/SS3 Municipalités et organismes régionaux

P089/S5/SS3/D1 Ville de Baie-Comeau

P089/S5/SS3/D2 Corporation de développement économique et touristique région Baie-Comeau

P089/S5/SS3/D3 Ville de Saint-Basile-Le-Grand

P089/S5/SS3/D4 Ville de Shawinigan-Sud

P089/S5/SS3/D5 MRC de Manicouagan

P089/S5/SS3/D6 MRC Centre de la Mauricie

P089/S5/SS4 Organismes de même nature

P089/S5/SS4/D1 Comité de vigilance de Saint-Basile-le-Grand

P089/S5/SS4/D2 Comité de vigilance de Shawinigan-Sud

P089/S5/SS4/D3 Comité ZIP Baie-Comeau

P089/S5/SS4/D4 Conseil régional de l'Environnement de la Côte-Nord

P089/S5/SS4/D5 Corporation d'Amélioration et Protection de l'Environnement

P089/S5/SS4/D6 Coalition Solidarité Environnement Manicouagan

P089/S5/SS4/D7 Front commun régional pour une gestion écologique des déchets

P089/S5/SS5 Compagnies et Entreprises privées

P089/S5/SS5/D1 Compagnie hydroélectrique Manicouagan

P089/S5/SS5/D2 Hydrogéochem Environnement inc

P089/S5/SS5/D3 Groupe Dryade Ltée

P089/S5/SS5/D4 Argus-Groupe-Conseil Inc

P089/S5/SS5/D5 TEA inc

P089/S5/SS5/D6 PEC-Tredi

P089/S5/SS5/D7 Parabellum Communications

P089/S5/SS5/D8 Tecsult Environnement inc

P089/S5/SS5/D9 SNC-Lavalin

P089/S5/SS5/D10 Enviroconsult CN Ltée

P089/S5/SS5/D11 Sanexen

P089/S5/SS6 Associations

P089/S5/SS6/D1 Conseil Central de la Côte-Nord inc

P089/S5/SS6/D2 Conseil du travail de Baie-Comeau et du district

P089/S5/SS6/D3 Syndicat de l'enseignement de la Haute-Côte-Nord

P089/S5/SS7 Particuliers et autres organismes

P089/S5/SS7/D1 Députés de Saguenay

P089/S5/SS7/D2 Institut de recherche en santé et sécurité du travail

P089/S5/SS8 Relations avec les médias

P089/S5/SS8/D1 Plan de communication

P089/S5/SS8/D2 Communiqués

P089/S5/SS8/D3 Revue de presse

P089/S5/SS8/D4 Conférence de presse

P089/S5/SS8/D5 Correspondance

P089/S5/SS8/D6 Bulletins

P089/S5/SS8/D7 Identité visuelle

P089/S5/SS9 Activités de sensibilisation

P089/S5/SS9/D1 Visites guidées

P089/S5/SS9/D2 Vidéos

P089/S5/SS9/D3 Séances d'information

P089/S5/SS9/D4 Salons et présentations publiques

P089/S5/SS10 Colloques

P089/S5/SS10/D1 Saint-Laurent Vision 2000

P089/S5/SS10/D2 Forum canadien de l'électricité

P089/S6 Traitement des BPC

P089/S6/SS1 Préparation

P089/S6/SS1/SSS1 Plan d'action

P089/S6/SS1/SSS2 Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

P089/S6/SS1/SSS2/D1 Séances

P089/S6/SS1/SSS2/D2 Relations publiques

P089/S6/SS1/SSS2/D3 Mémoires

P089/S6/SS1/SSS2/D4 Rapport

P089/S6/SS1/SSS3 Appels d'offres

P089/S6/SS1/SSS3/D1 AOP-0119

P089/S6/SS1/SSS3/D2 MEF-9501-P

P089/S6/SS1/SSS4 Inventaire des BPC

P089/S6/SS1/SSS5 Choix de la technologie

P089/S6/SS2 Vesta 200 inc

P089/S6/SS2/D1 Proposition

P089/S6/SS2/D2 Soumission

P089/S6/SS2/D3 Analyses

P089/S6/SS2/D4 Rapports

P089/S6/SS2/D5 Réunions

P089/S6/SS2/D6 Correspondance

P089/S6/SS2/D7 Photographies

P089/S6/SS3 Cintec-Tredi

P089/S6/SS3/D1 Soumission

P089/S6/SS3/D2 Réunions

P089/S6/SS3/D3 Études et analyses

P089/S6/SS3/D4 Certification

P089/S6/SS3/D5 Rapports

P089/S6/SS3/D6 Photographies

P089/S6/SS4 Élimination

P089/S6/SS4/SSS1 Inspections

P089/S6/SS4/SSS2 Santé et sécurité

P089/S6/SS4/SSS2/D1 Plan d'urgence et prévention

P089/S6/SS4/SSS2/D2 Rapports

P089/S6/SS4/SSS2/D3 Accidents

P089/S6/SS4/SSS3 Propriétaires privés

P089/S6/SS4/SSS3/D1 Uniforêt Port-Cartier

P089/S6/SS4/SSS3/D2 Cargill Limité

P089/S6/SS4/SSS3/D3 Donohue

P089/S6/SS4/SSS3/D4 Société canadienne des Métaux Reynold's Limité

P089/S6/SS4/SSS3/D5 Mines Wabush

P089/S6/SS4/SSS3/D6 Commission scolaire Manicouagan

P089/S6/SS4/SSS3/D7 Centre hospitalier régional de Baie-Comeau

P089/S6/SS4/SSS3/D8 Ville de Port-Cartier

P089/S6/SS4/SSS3/D9 Ville de Baie-Comeau

P089/S6/SS4/SSS3/D10 Québec-Cartier Mining

P089/S6/SS3/SSS4 Notes de service

P089/S6/SS4/SSS5 Correspondance

P089/S7 Législation et affaires juridiques

P089/S7/SS1 Ententes

P089/S7/SS1/D1 Entente entre le MEF et le CVM

P089/S7/SS1/D2 Entente entre le MEF et la MRC Manicouagan

P089/S7/SS1/D3 Entente entre le CVM, le CVSBLG et le CVSS

P089/S7/SS1/D4 Entente entre le CVM et SNC-Lavalin

P089/S7/SS1/D5 Entente entre le MENVIQ et le Cégep de Baie-Comeau

P089/S7/SS1/D6 Entente entre Multi-projets Enr. et le Gouvernement du Québec

P089/S7/SS2 Décrets et lois

P089/S7/SS3 Injonctions

P089/S8 Reconnaissance de l'organisme

Répertoire numérique

P089 Fonds Comité de Vigilance Manicouagan. – 1988-1999. – 3,52 mètre linéaire de documents textuels. – 22 documents audiovisuels: 20 documents filmiques, VHS, coul. (19 :54 :11), 2 documents audio, K7 (02 :59 :46). – 145 pièces de documents photographiques. – 21 Plans.

Histoire administrative :

La création du Comité de vigilance Manicouagan doit son existence à la tragédie de Saint-Basile-le-Grand le 23 août 1988, où un incendie se déclare dans un entrepôt ou des matières contaminées aux biphényles polychlorés, communément appelés des BPC. Devant les inquiétudes et la colère des citoyens, le gouvernement du Québec tente de trouver des solutions à l'entreposage de centaines de tonnes de produits toujours sur les lieux. Deux tentatives échouent.

Un an après la tragédie, la Ministre Lise Bacon annonce que les BPC iront à Baie-Comeau, sur le site d'entreposage d'Hydro-Québec à Manic-2. Les maires et la MRC de la Manicouagan accepte pour une durée maximale de 18 mois. La population est choquée et riposte avec des manifestations et deux injonctions contre la réception des conteneurs au quai de Baie-Comeau. Le gouvernement lance la Commission d'enquête sur les déchets dangereux, présidée par Yvon Charbonneau. Le rapport est rendu public en mars 1990. La population et les organismes environnementaux continuent de faire pression sur le gouvernement pour éliminer le problème des BPC.

Le Comité de vigilance Manicouagan est formé en août 1991 afin de trouver un site acceptable, une technologie sécuritaire et efficace et déterminé une façon de faire pour éliminer les BPC. Il a été érigé selon la Loi sur les compagnies, partie III, le 5 mai 1993. Les quatre (4) dirigeants à l'époque sont Sylvain Ouellet, Ghislain Lebel, Jean-Philippe Croft et Jacques-François Cartier. Les opérations se sont terminées en 1999.

Portée et contenu :

Le fonds témoigne de ce qui a été mis en œuvre pour sensibiliser la population à la sécurité de la destruction des BPC, aux moyens envisagés pour leur destruction, aux études de faisabilité d'un tel projet et aux impacts écologiques pouvant résulter d'une telle destruction.

Restrictions régissant la consultation, la reproduction et la publication :

Certaines restrictions peuvent s'appliquer à la consultation, la reproduction et à la publication.

Notes
-Titre basé sur le contenu du fonds.
-Fonds complémentaire : Fonds Corporation d'Amélioration et Protection de l'Environnement (P100); Fonds Multi-projets Enr. (P099)

Bordereau :
Date d'acquisition : 13 mars 2001

Localisation :
Boite 201 à 212 Tiroir TP7

P089/S1 Administration et gestion. – 1989-1998. – 0,189 mètre linéaire de documents textuels.

La série témoigne de l'administration de l'organisme à but non lucratif Comité de vigilance Manicouagan. Elle constitue la structure de fonctionnement de l'organisme de sa fondation, érigée le 5 mai 1993, à sa dissolution lorsque la destruction des biphényles polychlorés (BPC) de la Côte-Nord et de l'évaluation environnementale subséquente du site de Manic-2 qui s'est continuée jusqu'en 1999.

La série contient six (6) sous-séries dont le titre a été choisi selon le contenu : Documents constitutifs (1993-1998), Documents organisationnels (1996), Conseil d'administration (1991-1998), Comités (1990-1996), Sondages (1993-1996) et Rapports (1996-1998).

P089/S1/SS1 Documents constitutifs. – 1993-1998. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne de la fondation de l'organisme. Le nom de la corporation est « Comité de vigilance Manicouagan » Elle a été fondée en août 1991 par un groupe de citoyen soucieux de la gestion des déchets dangereux contaminés au biphényles polychlorés (BPC) sur le territoire de la MRC Manicouagan.

Elle contient quatre (4) dossiers, dont le titre a été choisi selon le contenu : Lettres patentes (1993), Historique de l'organisme (1996), Rapport à l'Inspecteur général des institutions financières (1994-1998), Numéro d'entreprise (1995).

P089/S1/SS1/D1 Lettres patentes. – 1993. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de l'incorporation de l'organisme qui a été incorporée par charte provinciale le 5 mai 1993. Elle est inscrite au Registre des entreprises du Québec depuis le 4 décembre 1995, sous le numéro

1145297454. À ce jour, l'organisme ne s'est pas dissout malgré plusieurs années d'inactivité.

Le dossier contient les lettres patentes de l'organisme et la facture de l'Inspecteur général des institutions financières qui a émis les lettres patentes.

P089/S1/SS1/D2 Historique de l'organisme. – [1996]. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du contexte de création du CVM et des états qui ont

Le dossier contient un document synthèse résumant ce qu'on a appelé « La Saga des BPC » et un document intitulé « Information sur les Comités de vigilance au Québec » écrit à l'occasion d'une correspondance avec Mme Anne Tellier (Ministère de la région Wallonne), copie de fax de Mme Anne Tellier à M. Sylvain Ouellet.

P089/S1/SS1/D3 Rapport à l'Inspecteur général des institutions financières. – 1994-1998. – 0,003 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de l'exécution des obligations légales envers le gouvernement selon la Loi sur les compagnies de mettre à jour les données administratives de l'organisme annuellement auprès de l'Inspecteur général des institutions financières.

Le dossier contient les documents suivants : une lettre d'information sur le Registre des entreprises, les rapports annuels envoyés à l'Inspecteur général des institutions financières pour les années 1995-1998.

P089/S1/SS1/D4 Numéro d'entreprise. – 1995. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de l'exécution des obligations légales envers le gouvernement lorsque l'on se constitue en société par l'obtention d'un numéro à neuf chiffres uniques, qui est l'identificateur normalisé étendu à tous les programmes d'entreprise au gouvernement fédéral. Il est unique à une entreprise ou à une entité légale.

Le dossier contient les documents suivants : la demande pour un NEQ, deux fascicules de Revenu Canada et la correspondance avec Revenu Canada pour obtenir un NEQ.

P089/S1/SS2 Documents organisationnels. – 1996. – 0,004 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne de la hiérarchie organisationnelle de l'organisme à but non lucratif Comité de vigilance Manicouagan. Elle constitue un aperçu de la structure organique, des personnes qui la composent et des relations qu'ils ont entre eux.

La sous-série contient deux (2) sous-séries dont le titre a été choisi selon le contenu : Liste des administrateurs (1996) et Démission des administrateurs (1996).

P089/S1/SS2/D1 Liste des administrateurs. – 1996. – 0,003 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des différents membres qui, au fil des ans, se sont impliqués dans la gestion du Comité de vigilance Manicouagan. Le dossier contient une liste des membres en date du 3 janvier 1996.

P089/S1/SS2/D2 Démission des administrateurs. – 1996. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la démission de membres du Comité de vigilance Manicouagan. Le dossier contient la lettre de démission de M. Réjean Bradley qui occupait un siège au nom du Conseil central du Nord-Est de la CSN, datée du 27 septembre 1996.

P089/S1/SS3 Conseil d'administration. – 1991-1998. – 0,043 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne de l'organe qui représente les membres de l'organisme à but non lucratif Comité de vigilance Manicouagan. Son rôle consiste à contrôler les actions menées par les employés. Il constitue la structure décisionnelle de l'organisme.

La sous-série contient trois (3) sous-séries dont le titre a été choisi selon le contenu : Ordre du jour (1991-1998), Procès-verbaux (1991-1997) et Liste de correspondance (1995-1997).

P089/S1/SS3/D1 Ordre du jour. – 1991-1998. – 0,015 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des réunions des membres et des administrateurs du Comité de vigilance Manicouagan, la première réunion a eu lieu le 6 août 1991 sous l'hospice de la MRC Manicouagan.

Le dossier contient les avis de convocation et les ordres du jour des réunions ayant eu lieu en le 6 août 1991 et le 21 avril 1998.

P089/S1/SS3/D2 Procès-verbaux. – 1991-1997. – 0,025 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du contenu des réunions auxquelles les membres et les administrateurs du Comité de vigilance ont participée dès sa fondation à la fin de ses activités.

Le dossier contient les procès-verbaux de l'organisme entre le 6 août 1991 et le 26 août 1997.

P089/S1/SS3/D3 Liste de correspondance. – 1995-1997. – 0,003 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des documents reçus et présentés lors des réunions auxquelles les membres et les administrateurs du Comité de vigilance ont participée dès sa fondation à la fin de ses activités.

Le dossier contient les listes de correspondance de l'organisme entre le 21 novembre 1995 et le 26 août 1997.

P089/S1/SS4 Comités. – 1990-1996. – 0,039 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne des organes décisionnelles et communicationnelles qui ont été créé à l'interne ou par d'autres organismes, dont le CVM faisait partie, pour débattre de sujet précis.

La sous-série contient cinq (5) sous-séries dont le titre a été choisi selon le contenu : Comité d'information et de suivi (1995-1996), Comité de coordination des responsables en communication (1996), Comité de communication pour les essais du Vesta 200 (1992) et Comité de chantier (1996).

P089/S1/SS4/D1 Comité d'information et de suivi. – 1995-1996. – 0,007 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des activités du comité d'information et de suivi. Il a remplacé le comité tripartite, lorsque le Comité de vigilance a pris la relève pour la surveillance du site. Il était formé par MM. Georges-Henri Gagné (MRC Manicouagan), Sylvain Ouellet (CVM), Jean-François boulet (MEF), Michel Guay (MEF) Jean-Charles Girard (MRC Manicouagan), Jacques-François Cartier (RRSSS) et différents observateurs, dont les maires de Saint-Basile-le-Grand et de Shawinigan-Sud. À partie de 1996, d'autres membres du CVM et du MEF s'y sont joints en plus des représentants de la firme Tecsult.

Le dossier contient les documents textuels suivants : une lettre du 12 juin 1995 sur la constitution d'un comité, du 7 juillet et du 7 août 1995 sur la nomination de Jean-François Boulet (MEF), Michel Guay (MEF) et Jacques-François Cartier (CRSSS), une lettre de Robert Noël de Tilly (MEF), sur la tenue d'une rencontre, deux avis de convocation pour la rencontre du 30 août 1995(Michel Guay et Jean-François Boulet), une pochette contenant la composition du comité, son mandat et un historique du problème des BPC; une liste des membres et observateurs du comité; les avis de convocation des réunions du 12 octobre et du 21 novembre 1995, les projets d'ordres du jour des réunions du 31 août, 12 octobre et 21 novembre 1995 et les comptes-rendus de ces mêmes réunions. Il contient également les compte-rendu du 11 janvier, du 23 janvier et du 17 avril 1996.

P089/S1/SS4/D2 Comité de coordination des responsables en communication. – 1996. – 0,007 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du comité de coordination des responsables en communication. Le comité avait pour tâche de coordonner les communications entre les différents organismes impliqués dans le dossier des BPC, soit Tecsult Environnement Inc, le Comité de vigilance Manicouagan, le Ministère de l'Environnement et de la Faune et Cintec Environnement Inc.

Le dossier contient les documents textuels suivants : une invitation pour la rencontre du 17 janvier 1996, un avis de convocation, l'ordre du jour et le compte-rendu de la rencontre du 22 février 1996, une lettre mentionnant un changement de date à une réunion, un avis de convocation, un projet d'ordre du jour et plusieurs lettres pour la rencontre du 20 mars 1996, un ordre du jour pour la rencontre téléphonique du 4 avril 1996 et un plan pour une séance de travail prévue le 14 juin 1996.

P089/S1/SS4/D3 Comité de communication pour les essais du Vesta 200. – 1992. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du comité de communication pour les essais du Vesta 200 avait pour objectif de conseiller les intervenants en préparant un plan de communication qui assurera la transparence de la démarche et de l'information, une participation adéquate des publics et la coordination et de l'harmonisation des messages pour la mise en œuvre du programme de tests.

Le dossier contient les documents textuels suivants : un document décrivant les objectifs, les étapes des activités de communications et l'échéancier du comité, un calendrier du mois de mars et avril 1992 annoté, une liste des activités réalisées et à planifier, une feuille annotée manuscrite d'une conférence téléphonique du 9 mars 1992, le compte-rendu du 17 mars 1992, deux communiqués, l'un du 23 mars 1992, l'autre annoté du 22 mai 1992.

P089/S1/SS4/D4 Comité tripartite. – 1990-1995. – 0,015 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du comité tripartite (CTS) qui s'était formé pour gérer la situation des BPC, à la suite de l'arrivée de ceux si sur le site de Manic-2 en

1989. Le comité était formé d'un représentant de la MRC Manicouagan, d'un représentant de la Ville de Baie-Comeau, d'un membre du SEM. Le CTS a officiellement mis fin à ses activités lors de la rencontre du 18 octobre 1995, qui ont été transférés au Comité de vigilance Manicouagan (CVM) et au Comité d'information et de suivi (CIS).

Le dossier contient des notes manuscrites de réunion s'étant déroulé du 27 novembre 1990 au 25 février 1991; des notes manuscrites sur les évènements s'étant produit du 10 octobre au 18 octobre 1990; les procès-verbaux et documents afférents du 19 octobre, 27 novembre, 20 décembre 1990, 30 janvier, 26 septembre 1991, 22 janvier, 9 juin, 25 novembre 1992, 18 octobre 1995; deux listes des membres du CTS, du papier à entête. Il contient également de la correspondance avec les organismes ou particuliers suivants : M. Jacques Y. Chagnon, la MRC Manicouagan, la Ville de Baie-Comeau, le ministère de l'Environnement et de la Faune, le Conseil central de la Côte-Nord Inc. (CSN), le Cégep de Baie-Comeau, la Coalition Solidarité Environnement Manicouagan, Hydro-Québec et le Comité de vigilance Manicouagan.

P089/S1/SS4/D5 Comité de chantier. – 1996. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du comité de chantier formé par les différents intervenants présents sur le site de Manic-2 dans le cadre di traitement et de l'élimination des BPC. Ainsi, le comité est composé de membres des organismes ou entreprises suivants lors de la première rencontre: Cintec-Tredi inc, Tecsult, Comité de vigilance Manicouagan, Santerre Électrique, Sanexen, Ministère de l'Environnement, de représentants syndicaux, Compagnie Fransi, Procédair. La composition du comité a changé selon l'avancement des travaux et de l'accès des membres au chantier.

Le dossier contient les ordres du jour et les comptes-rendus et certains documents afférents de ces réunions pour les dates suivantes : 28 février, 13 mars, 27 mars, 10 avril.

On y trouve également des documents émanant de sous-comités : Sous-comité de douche.

P089/S1/SS5 Sondage. – 1993-1996. – 0,025 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne de sondages effectués pour connaître l'opinion de la population pour des questions en liens avec le Comité de vigilance Manicouagan ou les déchets dangereux.

La sous-série contient les documents suivants : un rapport de sondage d'opinion fait par BPC-Québec (septembre 1992), un sondage d'opinion fait par BPC-Québec en mars 1993, l'analyse du sondage d'opinion fait par BPC-Québec en mars 1993 (juin 1993), des soumissions de firme de sondage pour une consultation populaire initiée par le CVM : SOM Recherches et sondages, Groupe Léger & Léger, Crop et Créatec+. Il contient également un document de projet de sondage ainsi que les résultats des soumissions.

P089/S1/SS6 Rapports. – 1996-1998. – 0,068 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne des rapports fait par les employés du Comité de vigilance Manicouagan soit à l'interne ou à l'externe.

La sous-série contient quatre (4) dossiers dont le titre a été choisi en fonction du contenu : Rapports mensuels (1996), Rapports hebdomadaires (1996-1997), Rapport de l'agent(e) des communications (1996-1997) et Rapport final (1998)

P089/S1/SS6/D1 Rapports mensuels. – 1996. – 0,02 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des rapports mensuels faits par le directeur de projet, Jean-Pierre Barrette, du Comité de vigilance Manicouagan pour les membres du conseil d'administration et les autres Comité de vigilance (Saint-Basile-le-Grand et Shawinigan-Sud) pour la durée des travaux d'évaluation des technologies et d'élimination des BPC sur le site de Manic-2.

Le dossier contient les rapports mensuels pour l'année 1996.

P089/S1/SS6/D2 Rapports hebdomadaires. – 1996-1997. – 0,02 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des rapports hebdomadaires faits par les aviseurs techniques, Sonia Moffatt et Daniel Boudreau, du Comité de vigilance

Manicouagan pour le directeur de projet, Jean-Pierre Barrette, et Silvain Ouellet, porte-parole du CVM, pour la durée des travaux d'évaluation des technologies et d'élimination des BPC sur le site de Manic-2.

Le dossier contient les rapports hebdomadaires pour Sonia Moffatt du 26 février 1996 au 9 mars 1997 et Daniel Boudreau du 19 février au 13 juillet 1997.

P089/S1/SS6/D3 Rapports de l'agent(e) des communications. – 1996-1997. – 0,003 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des rapports mensuels faits par l'agent des communications, Richard Perron, du Comité de vigilance Manicouagan pour Sylvain Ouellet, porte-parole du CVM, pour la durée des travaux d'évaluation des technologies et d'élimination des BPC sur le site de Manic-2.

Le dossier contient les rapports mensuels du 25 juin 1996 au 17 juin 1997.

P089/S1/SS6/D4 Rapport final. – 1998. – 0,025 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du rapport final fait par Daniel Boudreau et Sonia Moffat pour le CVM, pour les activités de suivi et de surveillance des travaux d'élimination des BPC sur le site de Manic-2.

Le dossier contient le rapport final présenté au Comité de vigilance Manicouagan le 20 février 1998.

P089/S2 Ressources financières. – 1989-1998. – 0,057 mètre linéaire de documents textuels.

La série témoigne des finances de l'organisme à but non lucratif Comité de vigilance Manicouagan. Elle constitue la structure de financement, de sources de revenus, des différentes dépenses.

La série contient trois (3) sous-séries dont le titre a été choisi selon le contenu : États financiers (1993-1998), Rapports financiers (1995-1998) et Financement (1989-1997).

P089/S2/SS1 États financiers. – 1993-1998. – 0,025 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne de la situation financière du Comité de vigilance Manicouagan dès son incorporation en 1993 à sa dissolution en 1997. L'information est conservée sous la forme d'état détaillé par année ou par mois.

La sous-série contient trois (3) dossiers : États financiers annuels (1993-1997) et États financiers mensuels (1995-1998) et Estimations budgétaires (1994-1998).

P089/S2/SS1/D1 États financiers annuels. – 1993-1997. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des finances du Comité de vigilance Manicouagan sur une base annuelle dès son incorporation en 1993 à sa dissolution en 1997.

Le dossier contient les états financiers annuels 1993, 1994, 1995, 1996 et 1997. Ces derniers états sont fortement annotés.

P089/S2/SS1/D2 Rapports financiers. – 1995-1998. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des finances du Comité de vigilance Manicouagan sur une base annuelle ou mensuelle par l'utilisation d'un logiciel de comptabilité. Les documents bien que parfois semblable à ceux du précédent dossier (P089/S2/SS1/D1 États financiers annuels) sont plus détaillés et apportent plus d'information sur la gestion des revenus et des dépenses.

Le dossier contient les rapports financiers pour l'année 1995; pour janvier, février, mars, mai, juillet, août, septembre 1996; février 1997, mars 1998.

P089/S2/SS1/D3 Estimations budgétaires. – 1994-1998. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des prévisions budgétaires du Comité de vigilance Manicouagan sur une base annuelle ou sur une période variable. Les documents bien que parfois semblable à ceux du précédent dossier

(P089/S2/SS1/D1 États financiers annuels) sont plus détaillés et apportent plus d'information sur la gestion des revenus et des dépenses.

Le dossier contient les prévisions budgétaires pour l'année de 1994 à 1998, certaines dates sont manquantes.

P089/S2/SS2 Grand livre. – 1992-1997. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne de la situation financière du Comité de vigilance Manicouagan dès son incorporation en 1993 à sa dissolution en 1997. L'information est conservée dans le grand livre.

La sous-série contient un cahier contenant des informations financières de 1992 à 1995 et différentes feuilles des exercices entre 1994 et 1997.

P089/S2/SS3 Financement. – 1989-1997. – 0,022 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne sources de financement du Comité de vigilance Manicouagan. La principale source de financement était le Ministère de l'Environnement, mais les partenaires du projet comme SNC-Lavalin,

La sous-série contient quatre (4) dossiers, dont le titre a été choisi en fonction du contenu : Ministère de l'Environnement et de la Faune (1992), SNC-Lavalin (1992), Marges de crédit (1993-1997) et Hydro-Québec (1992).

P089/S2/SS3/D1 Ministère de l'Environnement et de la Faune. – 1992-1998. – 0,015 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des versements des subventions et des remboursements de dépenses que le Comité de vigilance Manicouagan a obtenu du ministère de l'Environnement et de la Faune durant la complétion du projet Vesta 200 et de plan d'élimination des BPC.

Le dossier contient la correspondance et les reçus pour les versements des subventions et des remboursements des dépenses du CVM. On y trouve également des tableaux explicatifs pour les dépenses admises.

Note : Le chercheur est invité à consulter le dossier **P089/S7/SS1/D1** *Entente entre le MEF et le CVM*.

P089/S2/SS3/D2 SNC-Lavalin. – 1992. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne d'un partenaire du projet Vesta-200 inc, SNC-Lavalin, pour sa contribution financière pour le Comité de vigilance Manicouagan.

Le dossier contient un reçu pour une contribution financière de 20 000,00$.

Note : Le chercheur est invité à consulter le dossier **P089/S7/SS1/D7** *Entente entre le CVM et SNC-Lavalin.*

P089/S2/SS3/D3 Marges de crédit. – 1989-1997. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des sources de financements provenant du crédit du Comité de vigilance Manicouagan. C'est en faisant affaires avec la Caisse populaire de Hauterive que le CVM a obtenu ce crédit, la marge a été augmenté à de nombreuses reprises.

Le dossier contient de la correspondance avec l'institution financière concernant les le remboursement et l'augmentation des marges de crédit, ainsi que plusieurs des contrats de « crédit variable » entre 1989 et 1997.

P089/S2/SS3/D4 Hydro-Québec. – 1992. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne d'un partenaire du projet Vesta-200 inc, Hydro-Québec, pour sa contribution financière pour le Comité de vigilance Manicouagan.

Le dossier contient un reçu pour une contribution financière de 25000,00$.

Note : Le chercheur est invité à consulter le dossier **P089/S7/SS1/D4** Entente entre le MEF et Hydro-Québec

P089/S3 Ressources mobilières et immobilières. – 1995-1997. – 0,009 mètre linéaire de documents textuels.

La série témoigne des achats, locations, ventes et autres modes d'acquisition et de disposition de biens mobiliers et immobiliers. Elle se décline selon les entreprises, les organismes ou les particuliers avec lesquels la Comité de vigilance Manicouagan a fait affaire au fil des ans en matière d'appareils électroniques, de mobiliers, de locaux.

La série contient cinq (5) dossiers dont le titre a été choisi en fonction du contenu : Ville de Baie-Comeau (1997), SPI Sécurité (1996), MRC Manicouagan (1995-1996), Québec-Téléphone (1995) et Hydro-Québec (1997).

P089/S3/D1 Ville de Baie-Comeau. – 1997. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation d'aide avec la ville de Baie-Comeau dans le dossier des BPC, car si la municipalité s'est montrée favorable à la venue des BPC de Saint-Basile-le-Grand, la population de Baie-Comeau a fortement montré son désaccord, allant même à demander des injonctions pour interdire le déchargement des conteneurs au quai fédéral de Baie-Comeau.

Le dossier contient un document de location d'équipement informatique fait par le Comité de vigilance Manicouagan à la Ville de Baie-Comeau pour la période de juillet 1996 à janvier 1997.

P089/S3/D2 SPI Sécurité. – 1996. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la succursale de SPI Sécurité à Baie-Comeau, sise au 256, boulevard La Salle à Baie-Comeau. Elle affaire dans la vente de matériel de protection et de sécurité.

Le dossier contient une lettre de Marc Duchesne pour l'ouverture d'un compte et le formulaire d'adhésion pour l'ouverture d'un compte.

P089/S3/D3 MRC de Manicouagan. – 1995-1996. – 0,003 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec la MRC de Manicouagan. Les municipalités régionales de comté (MRC) ont été créées à partir de 1979 en vertu de la Loi sur

l'aménagement et l'urbanisme. la MRC de Manicouagan fut officiellement constituée le 1er avril 1981. La MRC de Manicouagan s'est d'abord montrée favorable à la venue des BPC de Saint-Basile-le-Grand. Toutefois, se retrouvant au milieu de manœuvres judiciaires, elle a mitigé sa position en créant un comité de suivi des BPC qui deviendra indépendant en 1993, le Comité de vigilance Manicouagan.

Le dossier contient de la correspondance concernant la location de locaux à la MRC Manicouagan, la location de machine à écrire et de matériel informatique, deux résolutions émanant de la MRC Manicouagan pour ces services.

P089/S3/D4 Québec-Téléphone. – 1995. – 0,003 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la compagnie Québec-Téléphone, aujourd'hui connu sous la raison sociale Telus Communications Inc. Elle offre des services en télécommunications (téléphonie, télécopie, Internet, télévision) aux particuliers et aux entreprises. Autrefois, les téléphones étaient loués par les usagers.

Le dossier contient une évaluation des coûts pour différents services téléphoniques, un contrat de service, deux (2) contrats de locations, un fascicule de postes d'affaires.

P089/S3/D5 Hydro-Québec. – 1997. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne d'Hydro-Québec dans l'affaire des BPC. C'est sur un de ses terrains que certains BPC, émanant de Saint-Basile-le-Grand, furent envoyés. Situé près de Manic-2, le site « Surplus d'actif » était déjà utilisé pour l'entreposage des BPC. En effet, l'industrie électrique produisait énormément de BPC, ce qui fait que la part d'Hydro-Québec parmi les BPC sous la garde du MENVIQ était importante. Hydro-Québec s'est fait le partenaire du consortium PEC-Vesta pour la tenue d'essais de la technologie Vesta 200 en 1992, sur le site de Manic-2.

Il contient une lettre de remerciement pour l'emprunt d'équipement, datée du 15 juillet 1997.

P089/S4 Ressources humaines. – 1993-1999. – 0,045 mètre linéaire de documents textuels.

La série témoigne de l'ensemble des pratiques mises en œuvre pour administrer, mobiliser et développer les ressources humaines impliquées dans l'activité de l'organisme. Elle se décline ainsi en de multiples aspects : définition des postes, recrutement, relations patronales, santé et sécurité des employés, division des tâches, avantages sociaux, etc.

La série contient trois (3) sous-séries dont le titre a été choisi selon le contenu : Personnel (1994-1998), Dotation du personnel (1993-1996) et Commission de la Santé Sécurité du Travail (1995-1999).

Note: Les documents de cette série sont sujet à des restrictions de consultation, de reproduction et de de diffusion.

P089/S4/SS1 Personnel. – copie 1994-1998. – 0,033 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne des personnes qui ont été à l'emploi du Comité de vigilance Manicouagan durant les travaux d'élimination des BPC, la correspondance avec les employés, les règles de gestion interne. Les postes de secrétaire, directeur général, aviseur technique, agent de communication ont été comblé au fil des ans.

La sous-série contient les documents suivants : une résolution sur le per diem et les remboursements de déplacements, une lettre du 14 février 1996, une lettre du 20 juin 1996, une notre du 24 février 1997, une lettre du 28 février 1997, une lettre du 4 mars 4 mars 1997, une lettre du 15 juillet 1997, une lettre du 26 mars 1998.

La sous-série contient huit (8) dossiers dont le titre a été choisi en fonction : Jean-Pierre Barrette (copie 1994-1996), Gisèle Tremblay (1995-1998), Christine Grant (1995-1998), Richard Perron (1996-1998), France Foster (1995), Odette Boily (1996-1998), Sonia Moffatt (1995-1998) et Daniel Boudreau (1995-1998).

Note: Les documents de cette sous-série sont sujet à des restrictions de consultation, de reproduction et de de diffusion.

P089/S4/SS1/D1 Jean-Pierre Barrette copie 1994-1996. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du travail de Jean-Pierre Barrette à titre de directeur de projet du Comité de vigilance Manicouagan.

Le dossier contient une lettre de présentation, un curriculum vitae, un mémoire « Mémoire sur le plan de dispersion des B.P.C. dont le ministère de l'Environnement et de la Faune à la garde », une lettre de reconnaissance provision de formation, un mémo sur des conditions de retour, une entente de services, quelques lettres.

P089/S4/SS1/D2 Gisèle Tremblay. – 1995-1998. – 0,003 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du travail de Gisèle Tremblay à titre de secrétaire du Comité de vigilance Manicouagan.

Le dossier contient une lettre de présentation, un curriculum vitae, une lettre d'acceptation, le cumulatif de 1997 et 1998 et le relevé 1 et T4 de 1995.

P089/S4/SS1/D3 Christine Grant. – 1995-1998. – 0,003 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du travail de Christine Grant à titre d'agente de communication du Comité de vigilance Manicouagan.

Le dossier contient une lettre de présentation, un curriculum vitae, une lettre de démission, le cumulatif de 1997 et 1998 et le relevé 1 et T4 de 1995.

P089/S4/SS1/D4 Richard Perron. – 1996-1998. – 0,003 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du travail de Richard Perron à titre d'agente de communication du Comité de vigilance Manicouagan.

Le dossier contient une lettre de présentation, un curriculum vitae, une lettre d'acceptation, le cumulatif de 1997 et 1998.

P089/S4/SS1/D5 France Foster. – 1996. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du travail de France Foster à titre de secrétaire du Comité de vigilance Manicouagan.

Le dossier contient une lettre d'avis d'absence pour des vacances.

P089/S4/SS1/D6 Odette Boily. – 1996-1998. – 0,003 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du travail de Odette Boily à titre d'inspectrice du Comité de vigilance Manicouagan.

Le dossier contient une lettre du service de placement, un curriculum vitae, une lettre d'acceptation, le cumulatif de 1997 et 1998, des résultats de contrôle pour des tests de biochimie et de toxicologie.

P089/S4/SS1/D7 Sonia Moffatt. – 1995-1998. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du travail de Sonia Moffatt à titre d'aviseuse technique du Comité de vigilance Manicouagan.

Le dossier contient une lettre de présentation, un curriculum vitae, une lettre d'acceptation, le cumulatif de 1997 et 1998, des résultats d'évaluation médicale, une lettre du 16 avril 1997, une lettre du 24 mai 1996.

P089/S4/SS1/D8 Daniel Boudreau. – 1995-1998. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du travail de Daniel Boudreau à titre d'aviseur technique du Comité de vigilance Manicouagan.

Le dossier contient une lettre de présentation(x2), un curriculum vitae(x2), une lettre d'acceptation, le cumulatif de 1997 et 1998, des résultats d'évaluation médicale, une lettre du 16 avril 1997.

P089/S4/SS2 Dotation de personnel. – 1993-1996. – 0,007 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne des processus de dotation de personnel qui ont été utilisé par le Comité de vigilance Manicouagan pour répondre à ses besoins en main d'œuvre, permanente ou temporaire.

La sous-série contient : une lettre du ministère de l'Environnement au sujet du programme « Expérience de travail» (EXTRA), une coupure de journal du Soleil présentant les quatre (4) postes offerts, le questionnaire d'entrevue pour le poste de directeur(trice) de projet, le texte des offres d'emploi avec les directives graphiques, un modèle de lettre de refus, description des tâches pour le poste d'aviseur technique, description des tâches pour le poste de surveillant de chantier, questionnaire d'entrevue pour le poste d'agent de communication, description des tâches pour le poste d'agent de communication, horaire des entrevues pour le poste d'agent de communication.

P089/S4/SS3 Commission de la santé et de la sécurité du travail. – 1995-1999. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne du dossier d'employeur à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) de l'organisme du Comité de vigilance Manicouagan. La sous-série contient une lettre d'ouverture du dossier d'employeur et un sommaire de compte.

P089/S5 Communications et relations publiques. – 1986-1998. – 0,495 mètre linéaire de documents textuels. – 5 documents audiovisuels : 3 documents filmiques : VHS, coul. (02 :11 :30), 2 documents audio, cassette audio (02 :59 :46). – 42 documents iconographiques : épreuves; coul. 10 x 15 cm.– 4 plans.

La série témoigne de l'ensemble des pratiques mises en œuvre pour assurer la communication avec la population, les différents organismes du milieu, les partenaires des différents paliers gouvernementaux, les entreprises impliqués par l'élimination des BPC et la mission de l'organisme. Elle démontre les différentes techniques de communication pour rejoindre ces personnes et organismes pour maintenir le contact et informer.

La série contient dix (10) sous-séries dont le titre a été choisi selon le contenu : Ministères et organisme du Canada (1986-1994), Ministères et organisme du Québec (1989-1998), Municipalités et organismes régionaux (1989-1997), Organismes de même nature (1989-

1998), Compagnies et Entreprises privées (1989-1997), Associations (1992-1993), Particuliers et autres organismes (1991-1997), Relations avec les médias (1988-1998), Activités de sensibilisation (1996-1997), Salons et présentations publiques (1996-1997), Colloques (1996-1997).

P089/K7/015 et P089/K7/016

P089/S5/SS1 Ministères et organisme du Canada. – 1986-1994. – 0,011 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne des ministères et organismes de l'administration publique fédérale du Canada. La relation avec ces institutions publiques se manifeste par de la correspondance et des publications.

La sous-série contient deux (2) dossiers dont le titre a été choisi selon le contenu : Environnement Canada (1986-1994) et Santé et Bien-être Canada (1989).

P089/S5/SS1/D1 Environnement Canada. – 1986-1994. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de l'implication du Ministère de l'Environnement du Canada dans l'affaire des BPC. Le ministère de l'Environnement est officiellement constitué le 11 juin 1971 à partir d'organes gouvernementales dispersées dans l'appareil public qui traitent de l'environnement et des ressources renouvelables. Au fil des ans, le Ministère acquière et perd des responsabilités au profit d'autres organes du gouvernement, notamment le ministère des Pêcheries. À ce jour, il gère Parcs Canada, le Service canadien de la Faune, le Service météorologique du Canada ainsi que l'application de lois fédérales et d'ententes internationales. Il porte, depuis 2015, le nom de « Environnement et Changement climatique Canada ».

Le dossier contient un document intitulé BPC : Guide questions-réponses sur les biphényles polychlorés; un document intitulé Un programme fédéral de destruction des BPC; un document intitulé Exigences de stockage des BPC; un document intitulé Options pour l'élimination des BPC; un document intitulé Programme fédéral de destruction des BPC; lettre de Dave Brox à Michel-L. Caron (Tecsult), datée du 28 septembre 1994; lettre de Sylvain Ouellet à Environnement Canada, datée du 2 juin 1992; lettre de réponse à

Sylvain Ouellet par Raymond Perrier, datée du 10 juin 1992; lettre de Roger Dubé à Sylvain Ouellet, datée du 31 mars 1993.

P089/S5/SS1/D2 Santé et Bien-être Canada. – 1989. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de l'intervention du ministère du bien-être social, suite aux événements de Saint-Basile-le-Grand. Le 19 juin 1944, Mackenzie King introduit des mesures législatives en vue de la création d'un ministère du bien-être social, mais la Chambre des communes lui donne la permission d'appeler la nouvelle entité « ministère de la Santé nationale et du Bien-être social », en reconnaissance de l'histoire du ministère des Pensions et de la Santé nationale.

Le dossier contient un document d'information générale sur les effets des BPC sur la santé humaine.

P089/S5/SS2 Ministères et organisme du Québec. – 1989-1998. – 0,075 mètre linéaire de documents textuels. – 1 plan, coul.

La sous-série témoigne des ministères et organismes de l'administration publique provinciale du Québec. La relation avec ces institutions publiques se manifeste par de la correspondance et des publications, des liens d'affaires et financiers.

La sous-série contient six (6) dossiers dont le titre a été choisi selon le contenu : Ministère de l'Environnement et de la Faune (1989-1997), Bureau BPC-Québec (1991-1998), Hydro-Québec (1991-1995), Ministère de la Sécurité publique (1992), Centre de toxicologie du Québec (1992), Régie régionale de santé et des services sociaux (1993-1996)

P089/S5/SS2/D1 Ministère de l'Environnement et de la Faune. – 1989-1997. – 0,02 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de l'implication du Ministère de l'Environnement et la Faune dans l'affaire des BPC. En juin 1979, le ministère de l'Environnement (MENVIQ) est créé. La mission, les objectifs et les fonctions principales de l'organisme sont d'assurer la sauvegarde du milieu naturel et humain de telle sorte que les citoyens et citoyennes du Québec puissent bénéficier d'eau, d'air

et d'espaces salubres en quantité suffisante pour la satisfaction de leurs besoins essentiels, sur le plan de la santé, de l'esthétique et du bien-être en général. Comme son équivalent fédéral, le Ministère de l'Environnement et de la Faune connait plusieurs transitions. La tragédie de Saint-Basile-le-Grand causera un resserrement des contrôles et des refontes législatives. Il porte, depuis 2018, le nom de « ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ».

Le dossier contient les notes de la déclaration du 16 août 1989 par Mme la ministre Lise Bacon; la correspondance émanant du bureau du ministre Pierre Paradis; les communiqués provenant du ministère de l'Environnement et de la Faune; la correspondance émanant du bureau du ministre David Cliche.

P089/S5/SS2/D2 Bureau BPC-Québec. – 1991-1998. – 0,02 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de l'implication du Bureau BPC-Québec dans l'affaire des BPC. Créé en réaction à la tragédie de Saint-Basile-le-Grand, en 1988, le Bureau BPC-Québec était intégré au ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec. Il fut établi en décembre 1990 afin d'amorcer le processus d'élimination des BPC au Québec qui étaient sous la gouverne du ministère de l'Environnement et de la Faune.

Le dossier contient, un texte expliquant le mandat de BPC-Québec; la correspondance échangée avec Mme Linda Ghanimé, coordonnatrice à BPC-Québec; une version préliminaire d'un document intitulé *Plan d'information et de participation des publics au projet de traitement et d'élimination des B.P.C. dont le MENVIQ à la garde*, daté de juillet 1991; la correspondance échangée avec M. Robert-Noël de Tilly. Il contient également deux (2) publications de BPC-Québec un bulletin d'information, daté de décembre 1992, volume 1, numéro 1; et un livret intitulé Une solution sécuritaire et définitive, Avril 1993, volume 2, numéro 1.

P089/S5/SS2/D3 Hydro-Québec. – 1991-1997. – 0,02 mètre linéaire de documents textuels. – 1 plan, coul.

Le dossier témoigne d'Hydro-Québec dans l'affaire des BPC. C'est sur un de ses terrains que certains BPC, émanant de Saint-Basile-le-Grand, furent

envoyés. Situé près de Manic-2, le site « Surplus d'actif » était déjà utilisé pour l'entreposage des BPC. En effet, l'industrie électrique produisait énormément de BPC, ce qui fait que la part d'Hydro-Québec parmi les BPC sous la garde du MENVIQ était importante. Hydro-Québec s'est fait le partenaire du consortium PEC-Vesta pour la tenue d'essais de la technologie Vesta 200 en 1992, sur le site de Manic-2.

Le dossier contient les documents textuels suivants : de la correspondance entre des membres du CVM et d'Hydro-Québec : Denis Pelletier (Région Manicouagan) Gianfranco Pazzuello (Administration, projets de développement), Michel-L. Caron (CVM), Luc Imbeault (chargé de projet), Richard Perron (CVM), Sylvie Boudreau (Conseillère), Jean-Pierre Barrette (CVM), Jean Lavergne (Hydro-Québec), Alban Mainville (CRSS) ;de la correspondance entre les partenaires du projet d'essais Vesta 200 et d'Hydro-Québec : Jean-Guy Soulard (SNC-Lavalin), Denis Pelletier, Paul Désilets (chef de projet), Pascal Masciotra (Cintec), René Lajoie (conseiller), Ken Connors (Vesta technology ltd).

Il contient également : un exemplaire Mars-Avril-Mai 1992, du magazine interne Hydro-presse (cahier spécial); un livret « BPC » d'Hydro-Québec; un bulletin, numéro 1, Avril 1992; extrait du numéro Août 1992 d'Hydro-presse, un exemplaire du bulletin 1, Mars 1992; un exemplaire du bulletin 2, avril 1992; une copie du bulletin 3, juillet 1992; un exemplaire du volume 21, numéro 42 (11 décembre 1995) d'Au fil de la semaine; un exemplaire d'InforManic, volume 22, numéro 6 (2 mars 1992); une copie d'un document d'information sur les essais à Manic-2- de l'incinérateur Vesta 200.

Il contient également un plan du site de Manic-2.

P089/S5/SS2/D4 Ministère de la Sécurité publique. – 1992. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de l'intervention du ministère de la Sécurité publique dans le dossier du BPC. Elle est chargée de conseiller le gouvernement le gouvernement en matière d'interventions policière, de catastrophes naturelles ou industrielles. Elle a la charge de la Sûreté du Québec, des bureaux de coroners, de la régie des Alcools, des courses et des jeux. Sa participation

demeure marginale dans le dossier des BPC, puisqu'elle avait la charge de s'assurer de l'efficacité des mesures d'urgences sur le territoire.

Le dossier contient le document textuel suivant : un compte-rendu de réunion concernant le projet Vesta 200 du 30 avril 1992.

P089/S5/SS2/D5 Centre de toxicologie du Québec. – 1992. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du Centre de toxicologie du Québec, depuis 1998, il dépend de l'Institut national de santé publique. Il existe depuis 1971 et offre des services pour tout le Québec dans le domaine de la toxicologie clinique, industrielle ou environnementale applicable aux humains.

Le dossier contient une lettre de Jacques-François Cartier à Jean-Philippe Weber, datée du 1 avril 1992. Il s'agit d'une demande d'expertise pour le Comité de vigilance Manicouagan.

P089/S5/SS2/D6 Régie régionale de santé et des services sociaux. – 1993-1996. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec la Régie régionale de santé et des services sociaux, région Côte-Nord. Elle fut impliquée rapidement dans le dossier des BPC en raison de l'incertitude que l'entreposage de ces produits et éventuellement de leur destruction posait à la santé publique. Ainsi, M. Jacques-François Cartier fut nommé représentant sur le conseil d'administration du Comité de vigilance Manicouagan

Le dossier contient la correspondance de l'organisme avec le ministère de l'Environnement et de la Faune, un document des notes d'allocution lors des audiences publiques sur l'environnement, un envoi du bulletin Vues sur la Côte, un document intitulé « Profil de transport des matières dangereuses », produit par M. Jacques-François Cartier.

P089/S5/SS3 Municipalités et organismes régionaux. – 1989-1997. – 0,08 mètre linéaire de documents textuels. – 3 plans.

La sous-série témoigne des municipalités impliquées par le plan de traitement et d'élimination des BPC dont le MEF à la garde, ainsi que des organismes nord-côtiers qui ont participé dans la création et la gestion du Comité de vigilance Manicouagan. La relation avec ces institutions publiques et organismes se manifeste par de la correspondance et des publications, des appuis,

La sous-série contient cinq (5) dossiers dont le titre a été choisi selon le contenu : Ville de Baie-Comeau (1989-1997), Corporation de développement économique et touristique région Baie-Comeau (1996), Ville de Saint-Basile-Le-Grand (1995-1996), Ville de Shawinigan-Sud (1992-1996), MRC Manicouagan (1989-1996).

P089/S5/SS3/D1 Ville de Baie-Comeau. – 1989-1997. – 0,03 mètre linéaire de documents textuels. – 1 plan, coul.

Le dossier témoigne de la relation avec la ville de Baie-Comeau dans le dossier des BPC, car si la municipalité s'est montrée favorable à la venue des BPC de Saint-Basile-le-Grand, la population de Baie-Comeau a fortement montré son désaccord, allant même à demander des injonctions pour interdire le déchargement des conteneurs au quai fédéral de Baie-Comeau.

Le dossier contient les documents textuels suivants : copie d'un message envoyé conjointement par la Ville de Baie-Comeau et la MRC Manicouagan; lettre envoyée par M. François Desbiens (CRSSS) à Gabriel-Yvan Gagnon; lettre envoyée MENVIQ Côte-Nord, le service du greffe, Groupe-conseil TDA, Marie-Claude Trottier (Hydro-Québec), Claude Martel, maire; CVM; Gérald Poirier, Sécurité publique; courrier interne au sujet du rapport de qualité de l'air suite aux incendie de 1991; copie des communiqués de la Ville de Baie-Comeau du 16 août , 25 août 1989, 18 janvier 1991, 5 mars 1992 et 24 janvier 1993; lettre conjointe de la MRC Manicouagan et la Ville de Baie-Comeau et la ministre Lise Bacon sur l'entreposage des BPC à Manic-2; des extraits de procès-verbal, un document concernant les lots habités le long des lacs près de Baie-Comeau et deux fascicules d'entrevue avec le maire, Roger Thériault, sur les questions d'environnement.

P089/S5/SS3/D2 Corporation de développement économique et touristique région Baie-Comeau. – 1996. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec la Corporation de développement économique et touristique – région Baie-Comeau qui est un organisme paramunicipal, c'est-à-dire un organisme sans but lucratif dont les membres du conseil d'administration sont nommés par la ville-mère. Aujourd'hui, l'organisme s'appelle ID Manicouagan

Le dossier contient la correspondance démontrant la relation entre la Corporation de développement économique et touristique région Baie-Comeau et le Comité de vigilance Manicouagan.

P089/S5/SS3/D3 Ville de Saint-Basile-Le-Grand. – 1992-1996. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec la ville de Saint-Basile-le-Grand. Le 15 juin 1871, Saint-Basile-le-Grand devient une entité municipale. En mai 1969, la municipalité obtient son statut de ville et son territoire se trouve dans la région de la Montérégie. Le 23 août 1988, un incendie criminel était déclenché dans un entrepôt contenant des BPC gouvernementaux, la tragédie déclenche une crise des BPC, mais également des déchets dangereux au Québec.

Le dossier contient la correspondance démontrant la relation entre la municipalité et le Comité de vigilance Manicouagan; une copie d'un cahier municipal « Le grand Babillard » volume 13, numéro 6, Septembre 1992.

P089/S5/SS3/D4 Ville de Shawinigan-Sud. – 1995-1996. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels. – 2 plans.

Le dossier témoigne de la relation avec la ville de Shawinigan-Sud. Le 23 août 1988, un incendie criminel était déclenché, à Saint-Basile-le-Grand dans un entrepôt contenant des BPC gouvernementaux, la tragédie déclenche une crise des BPC, mais également des déchets dangereux au Québec. Le propriétaire de cet entrepôt possédait également un entrepôt en Mauricie-Bois-Franc. Sa fuite aux États-Unis jumelée à l'opinion défavorable du public

à ces produits ont fait que le gouvernement s'est engagé à éliminer également les BPC de ces installations.

Le dossier contient la correspondance démontrant la relation entre la municipalité et le Comité de vigilance Manicouagan et deux copies de plans.

P089/S5/SS3/D5 MRC de Manicouagan. – 1989-1996. – 0,035 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec la MRC de Manicouagan. Les municipalités régionales de comté (MRC) ont été créées à partir de 1979 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. la MRC de Manicouagan fut officiellement constituée le 1er avril 1981. La MRC de Manicouagan s'est d'abord montrée favorable à la venue des BPC de Saint-Basile-le-Grand. Toutefois, se retrouvant au milieu de manœuvres judiciaires, elle a mitigé sa position en créant un comité de suivi des BPC qui deviendra indépendant en 1993, le Comité de vigilance Manicouagan.

Le dossier contient la correspondance, les résolutions, les extraits de procès-verbaux démontrant la relation entre la municipalité et le Comité de vigilance Manicouagan; les documents intrinsèques à la fondation de ce même comité avant son incorporation et ceux émanant de la gestion et la logistique nécessaire aux activités de surveillance du site de Manic-2 tels que de la correspondance, des communiqués, des conférences de presse, des allocutions, des publications, une entente avec la Ville de Baie-Comeau.

P089/S5/SS3/D6 MRC Centre de la Mauricie. – 1994. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec la MRC Centre-de-la-Mauricie. Les municipalités régionales de comté (MRC) ont été créées à partir de 1979 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Le dossier contient la copie d'un article de la MRC Centre-de-la-Mauricie, une lettre de André Blais (MRC Manicouagan) à Yves Magny (MRC Centre-de-la-Mauricie) datée du 17 janvier 1994, une lettre de George Aubry (MRC Centre-de-la-Mauricie) au MEF datée du 22 avril 1994, un document de

réflexion sur un projet régional d'élimination des BPC (février 1994) écrit par la MRC Centre-de-la-Mauricie.

P089/S5/SS4 Organismes de même nature. – 1989-1998. – 0,051 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne des relations avec les organismes de même nature, comme les Comités de vigilance qui ont été créé à la suite des évènements entourant la tragédie de Saint-Basile-le-Grand, mais également des organismes dont la mission est similaire, soit la gestion des milieux, la protection de l'environnement, la surveillance des sources de pollutions, la réhabilitation des habitats, etc.

La sous-série contient sept (7) dossiers dont le titre a été choisi selon le contenu : Comité de vigilance de Saint-Basile-le-Grand (1991), Comité de vigilance de Shawinigan-Sud (1997), Comité ZIP Baie-Comeau (1996-1997), Conseil régional de l'Environnement de la Côte-Nord (1991-1998), Corporation d'Amélioration et Protection de l'Environnement (CAPE) (1989-1997), Corporation Solidarité Environnement Manicouagan (SEM) (1989-1996), Front commun régional pour une gestion écologique des déchets (1992).

P089/S5/SS4/D1 Comité de vigilance de Saint-Basile-le-Grand. – 1991-1997. – 0,02 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec le Comité de vigilance de Shawinigan-Sud. Ce comité doit sa création à la tragédie du 23 août 1988, où un incendie ravagea un entrepôt servant aux BPC émanant du gouvernement et à la décision de les traiter et les éliminer sur les sites autrefois gérés par M. Mark Lévy.

Le dossier contient la correspondance démontrant la relation entre les deux Comités de vigilance, des comptes-rendus et ordres du jour de réunions; une liste des actions entreprises entre le 23 janvier et le 1er mars 1996, un avis lancé aux citoyens de Saint-Basile-le-Grand, deux (2) lettres envoyées au ministre Jacques Brassard, une pochette contenant les documents envoyés à la population

P089/S5/SS4/D2 Comité de vigilance de Shawinigan-Sud. – 1997. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec le Comité de vigilance de Shawinigan-Sud. Ce comité doit sa création à la décision du gouvernement du Québec de traiter et d'éliminer les BPC entreposés sur les sites autrefois gérés par M. Mark Lévy.

Le dossier contient une lettre de M. Sylvain Ouellet à M. Marcel Vézina, datée du 16 avril 1997, concernant le paiement d'une contribution financière de 5 000$.

P089/S5/SS4/D3 Comité ZIP Baie-Comeau. – 1996-1997. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec le Comité ZIP de Baie-Comeau. À la suite de son incorporation en 1995, le Comité ZIP de Baie-Comeau réalisa des consultations publiques afin de déterminer la nature de son mandat de réhabilitation écologique. Il dépose officiellement en 1998 son Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE). Au cours de cette même année, afin d'avoir un nom plus représentatif de son territoire d'activités, il devient officiellement le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire. L'organisme a notamment organisé la tenue du colloque Saint-Laurent Vision 2000 en octobre 1996.

Le dossier contient la correspondance démontrant la relation avec Comité de vigilance de Manicouagan, soit trois (3) lettres envoyées entre le 9 septembre 1996 et le 7 mai 1997.

Note : Le chercheur est invité à consulter le dossier **P089/S5/SS10/D1 Saint-Laurent Vision 2000** pour en savoir plus.

P089/S5/SS4/D4 Conseil régional de l'Environnement de la Côte-Nord. – 1991-1998. – 0,02 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation du Conseil régional de l'Environnement de la Côte-Nord avec le Comité de vigilance Côte-Nord. Il est un organisme sans but lucratif entièrement autonome fondé en 1992. Il a le mandat, comme les 15 autres conseils régionaux, de promouvoir le développement durable et la protection de l'environnement.

Le dossier contient la correspondance démontrant la relation avec Comité de vigilance de Manicouagan; plusieurs exemplaires du bulletin La Côte-Nord saine et sauve (Vol 8 no 2, Vol 9 no 1, Vol 10 no 1, Vol 11 no 2, Vol 12 no 2, Vol 13 no 1 à 4, Vol 14 no 1 à 4); un document du directeur régional, Robert Beaulieu, présenté aux membres du CRECN le 16 mai 1992 et un document intitulé « État de la situation environnementale de la région de la Côte-Nord », de Robert Beaulieu, présenté le 16 mai 1992 aux fondateurs de l'organisme.

P089/S5/SS4/D5 Corporation d'Amélioration et Protection de l'Environnement. – 1989-1997. – 0,003 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec la Corporation d'amélioration et de protection de l'environnement et le Comité de vigilance Manicouagan. L'organisme est incorporé en 1995. Il cessera d'exister en 2000.

Le dossier contient un fax envoyé le 7 mai 1997, une lettre envoyée au ministre Pierre Paradis en appui au CVM, deux comptes-rendus de réunions.

P089/S5/SS4/D6 Coalition Solidarité Environnement Manicouagan. – 1989-1996. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec de la Coalition Solidarité Environnement Manicouagan (SEM) et le Comité de vigilance Manicouagan. L'organisme a été constitué en 1989 par Yves Gagnon, Carl Barthe, Christiane Côté et Guylaine Gagné. Il avait un représentant sur le conseil du Comité de vigilance Manicouagan, soit Monsieur Yves Gagnon. La SEM a mis fin à ses activités en novembre 1996, ses fonds ont été distribué à parts égales entre le Comité de vigilance Manicouagan et la Corporation d'Amélioration et Protection de l'Environnement.

Le dossier contient un mémoire soumis à la Commission d'enquête sur les déchets dangereux (juin 1990), une lettre de M. Yves Gagnon envoyée à Sylvain Ouellet, concernant la dissolution, une lettre de Sylvain Ouellet envoyée à M. Yves Gagnon, concernant la dissolution et une copie de télégramme envoyé au maire Roger Thériault le 28 août 1989.

P089/S5/SS4/D7 Front commun régional pour une gestion écologique des déchets. – 1992. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation du Front commun régional pour la gestion écologique des déchets et le Comité de vigilance Manicouagan. Nous avons trouvé peu d'information sur cet organisme qui ne semble pas avoir été incorporé auprès du Registraire des entreprises.

Le dossier contient une lettre d'information envoyée le 21 septembre 1992 à l'intention des trois (3) Comités de vigilance, entre autres, concernant l'homologation de l'incinérateur Vesta 200.

P089/S5/SS5 Compagnies et Entreprises privées. – 1989-1997. – 0,07 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne des relations avec les compagnies et entreprises liées à la destruction des BPC, mais également des entreprises dont la mission est similaire, la surveillance de chantier, les communications, les laboratoires, etc.

La sous-série contient onze (1) dossiers, dont le titre a été choisi selon le contenu : Compagnie hydroélectrique Manicouagan (1996), Hydrogéochem Environnement Inc. (1996), Groupe Dryade Ltée (199 2-1995), Argus-Groupe-Conseil Inc (1992), TEA Inc. (1992), PEC-Tredi (1995), Parabellum Communication (1989), Tecsult Environnement Inc. (1992-1996), SNC-Lavalin (1991-1994), Enviroconsult CN Ltée (1996) et Sanexen (1996).

P089/S5/SS5/D1 Compagnie hydroélectrique Manicouagan. – 1996. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec la Compagnie hydroélectrique Manicouagan. Bien que son secteur d'activité soit indépendant de la situation des BPC au Québec, l'entreprise s'est trouvée mêlé à cette situation puisque l'un de ses employés, Georges-Henri Gagné était à la fois maire de Ragueneau et préfet de la MRC Manicouagan. C'est à ce titre qu'il devait s'absenter, puisqu'il avait été nommé au sein du Comité de vigilance Manicouagan.

Le dossier contient une lettre de Georges-Henri Gagné demandant de s'absenter du travail.

P089/S5/SS5/D2 Hydrogéochem Environnement Inc. – 1996. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec l'entreprise Hydrogéochem Environnement Inc. Elle a été fondée en 1996 et offrait des services dans le domaine de l'hydrogéologie, la géochimie et la modélisation numérique. Ses services ont été demandé en 1996 pour évaluation une proposition de suivi de qualité de la nappe phréatique du site de Manic-2.

Le dossier contient un document de présentation des services de l'entreprise, deux lettres (16 septembre et 16 décembre 1996) et les commentaires sur une proposition de suivi de qualité de la nappe phréatique du site de Manic-2, une lettre datée du 16 septembre 1996, concernant la facturation.

P089/S5/SS5/D3 Groupe Dryade Ltée. – 1992-1995. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec l'entreprise Groupe Dryade Ltée. L'entreprise était une filiale de Tecsult Inc depuis 1985. Elle a été fondée en 1977 et offrait un service en conseil environnemental, en gestion, en aménagement et restauration. La firme avait été engagé pour la surveillance des essais du projet Vesta 200, ainsi que la rédaction du mémoire du CVM présenté lors des audiences publiques sur l'environnement

Le dossier contient la correspondance démontrant la relation avec Comité de vigilance de Manicouagan; un document de présentation de l'entreprise.

Note: Le chercheur est invité à prendre connaissance du dossier **P089/S5/SS5/D4 Argus-Groupe-Conseil Inc.**

P089/S5/SS5/D4 Argus-Groupe-Conseil Inc. – 1992. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec l'entreprise Argus-Groupe-Conseil. Elle a été fondée en 1990, par Pierre Bertrand. Elle offrait un service en conseil environnemental et d'ingénierie La firme avait été engagé pour la surveillance des essais du projet Vesta 200, mais s'est retirée du projet à la

suite du maintien en poste d'un employé démissionnaire qui était maintenant à l'emploi du Groupe Dryade.

Le dossier contient la correspondance démontrant la relation avec Comité de vigilance de Manicouagan.

Note: Le chercheur est invité à prendre connaissance du dossier **P089/S5/SS5/D3 Groupe Dryade Ltée.**

P089/S5/SS5/D5 TEA Inc. – 1992. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec l'entreprise TEA inc (Technologies environnementales appliquées. Elle a été fondée par Jean-Guy Soulard et Michel Bourgeois. Elle offrait un service d'élaboration de solutions pour l'élimination et la gestion des déchets ou des résidus à risques.

Le dossier contient la correspondance démontrant la relation avec Comité de vigilance de Manicouagan et un document de présentation de l'entreprise.

P089/S5/SS5/D6 PEC-Tredi. – 1995. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec l'entreprise PEC-Tredi, filiale du Groupe Séché Environnement est le spécialiste de la gestion et du traitement des PCB. Créée en 1976, l'implantation de St-Vulbas était le seul site au monde agréé pour : la décontamination et la valorisation des transformateurs et l'élimination des BPC. L'entreprise s'est alliée à Cintec-Environnement Inc. pour former Cintec-Tredi Inc. pour l'élimination des BPC découlant de la tragédie de Saint-Basile-le-Grand.

Le dossier contient une lettre G. Cheradame à Sylvain Ouellet, Comité de vigilance de Manicouagan, une pochette de documents de présentation de l'entreprise et un exemplaire du Journal EMC, no 37, octobre 1995.

P089/S5/SS5/D7 Parabellum Communications. – 1989. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec l'entreprise Parabellum Communication. Son président était Jean Lemay. La firme avait été engagé en remplacement de la firme Cogesult Inc. pour assister la MRC Manicouagan dans ses activités d'information à la suite de la crise causée par l'entreposage des BPC sur le site de Manic-2.

Le dossier contient la correspondance démontrant la relation de l'entreprise avec la MRC.

P089/S5/SS5/D8 Tecsult Environnement Inc. – 1992-1997. – 0,03 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec l'entreprise Tecsult, partenaire du Groupe Dryade Inc. Elle a été fondée en 1961 sous la raison sociale Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe Inc (ABBDL). Depuis 2008, elle est intégrée à l'entreprise AECOM. L'entreprise avait été choisi pour conseiller le CVM durant le programme Vesta 200, puis durant le programme Cintec-Tredi.

Le dossier contient la correspondance démontrant la relation de Tecsult Environnement Inc. avec Comité de vigilance de Manicouagan, de même qu'un document de présentation de l'entreprise.

P089/S5/SS5/D9 SNC-Lavalin. – 1991-1994. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec l'entreprise SNC-Lavalin. Elle a été fondée en 1911. L'entreprise offre des services en génie-conseil dans divers domaines, elle était un des partenaires du projet de Vesta 200. Cependant, elle se retira du projet pour s'allier à Cintec lors de l'appel d'offres du ministère de l'Environnement et de la Faune.

Le dossier contient la correspondance démontrant la relation de SNC-Lavalin, deux versions (dont l'une annotée) de la présentation du projet lors de l'appel d'offres; un document de présentation de l'entreprise et un petit journal publié en avril 1993.

P089/S5/SS5/D10 Enviroconsult CN Ltée. – 1996. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec Enviroconsult CN Ltée. Nous avons peu d'information au sujet de cette entreprise hormis que ses bureaux sont situés à Baie-Comeau.

Le dossier contient une lettre de Jean Authier à Pascal Masciotra, Cintec-Tredi, au sujet des bassins de rétentions excavés, envoyée le 14 mars 1996.

P089/S5/SS5/D11 Sanexen [1996]. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation avec l'entreprise Sanexen. L'entreprise offre des services dans le domaine de la restauration de sites contaminés ainsi qu'en réhabilitation de conduites d'eau potable. Elle été affiliée à Cintec et SNC-Lavalin dans l'élimination et le traitement des BPC.

Le dossier contient une lettre de Laura Hébert à Suzanne Giguère (MEF), datée du 21 février 1996 et un document de présentation de l'entreprise.

P089/S5/SS6 Associations. – 1992-1993. – 0,003 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne des relations avec les associations et syndicats liées à la destruction des BPC.

La sous-série contient trois (3) dossier dont le titre a été choisi en fonction du contenu : Conseil Central de la Côte-Nord inc (1993), Conseil du travail de Baie-Comeau et du district (1992) et Syndicat de l'enseignement de la Haute-Côte-Nord (1992).

P089/S5/SS6/D1 Conseil Central de la Côte-Nord Inc. – 1993. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation du Conseil Central de la Côte-Nord qui fut membre du Comité de vigilance, par l'entremise de Jean-Philippe Croft. L'organisme offrit une aide financière de 25 000 $ en 1993.

Le dossier contient une lettre de Jean-Philippe Croft à M. Pierre Paradis, ministre de l'Environnement, datée du 25 mai 1993, concernant l'appui à une demande d'aide financière.

P089/S5/SS6/D2 Conseil du travail de Baie-Comeau et du district. – [1992]. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation du Conseil du travail de Baie-Comeau et du District avec le Comité de vigilance Manicouagan.

Le dossier contient un communiqué de l'organisme, signé par Marc Paquet.

P089/S5/SS6/D3 Syndicat de l'enseignement de la Haute-Côte-Nord. – 1992. – 0,001 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation du Syndicat de l'enseignement de la Haute-Côte-Nord avec le Comité de vigilance Manicouagan.

Le dossier contient une lettre datée du 7 décembre 1992, signée par Mme Suzanne Bérubé signalant l'intérêt de son organisme pour le comité.

P089/S5/SS7 Particuliers et autres organismes. – 1991-1997. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne des relations du Comité de vigilance Manicouagan avec des particuliers ou des organismes non-liés directement à la problématique des BPC ou à la Manicouagan.

La sous-série contient deux (2) dossiers dont le titre a été choisi en fonction du contenu : Députés de Saguenay (1991-1997), Institut de recherche en santé et sécurité du travail (1996).

P089/S5/SS7/D1 Députés de Saguenay. – 1991-1997. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des réactions des élus du comté de Saguenay face à la crise des BPC dans la région de Manic-2, soit MM. Ghislain Maltais et Gabriel-Yvan Gagnon.

Le dossier contient des transcriptions des interactions à l'Assemblée nationale de M. Gabriel-Yvan Gagnon, de la correspondance, un communiqué et une pochette de presse présenté lors du coup d'envoi des essais de Vesta 200.

P089/S5/SS7/D2 Institut de recherche en santé et sécurité du travail. – 1996. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la relation de l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail avec le Comité de vigilance Manicouagan. Il a été consulté pour l'achat de matériel et d'équipement de sécurité pour les opérations sur le chantier.

Le dossier contient une lettre de Jaime Lara à Jean-Pierre Barrette concernant l'utilisation de matériel de sécurité sur le chantier, la documentation pertinente y est jointe.

P089/S5/SS8 Relations avec les médias. – 1988-1998. – 0,105 mètre linéaire de documents textuels. – 4 documents audiovisuels : 2 documents filmiques : VHS, coul. (02 :11 :30), 2 documents audio, cassette audio (02 :59 :46).

La sous-série témoigne de la relation entre l'organisme du Comité de vigilance Manicouagan et les médias locaux et généralistes, de la presse écrite, radiophonique ou télévisuelle dès la tragédie de l'incendie de Saint-Basile-le-Grand jusqu'à la résolution du problème de destruction des BPC dans la Manicouagan, sur le site de Manic-2.

La sous-série contient sept (7) dossiers, dont le titre a été choisi en fonction du contenu : Plan de communication (1995-1996), Communiqués (), Revue de presse (1988-1998), Conférence de presse (1991-1997), Correspondance (1996), Bulletins (1996) et Identité visuelle (s.d.).

P089/S5/SS8/D1 Plan de communication. – 1995-1996. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne des stratégies de communication élaboré par le Comité de vigilance et les partenaires au dossier, soit le ministère de l'Environnement et de la Faune, la MRC Manicouagan, etc. et les entreprises chargées de l'élimination des BPC.

Le dossier contient un plan de travail pour les rencontres des groupes-cibles, une description de la clientèle, document des activités de communication, les détails du plan de communication, un plan de communication datant du 14 septembre 1995, trois (3) échéancier 13 décembre 1995 et 13 février 1996, deux plans de communication des essais de Vesta 200, un plan de communication en situation d'urgence, une proposition de communication publique des Essais Vesta 200, document des activités de communication Vesta 200 .

Il contient également un mémoire de M. Camille Limoges, UQAM, « Le syndrome NIMBY : les ruses du discours » et le texte d'une conférence « Le syndrome pas dans ma cour NIMBY ou WYDIMBY? » présenté le 8 décembre 1989.

P089/S5/SS8/D2 Communiqués. – 1991-1997. – 0,02 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne des stratégies de communication élaboré par le Comité de vigilance et les partenaires au dossier, soit le ministère de l'Environnement et de la Faune, la MRC Manicouagan, etc. et les entreprises chargées de l'élimination des BPC.

Le dossier contient les communiqués publiés par le Comité de vigilance Manicouagan entre 1991 et 1997.

P089/S5/SS8/D3 Revue de presse. – copie 1988-1998. – 0,04 mètre linéaire de documents textuels. – 4 documents audiovisuels : 2 documents filmiques : VHS, coul. (01 :46 :20), 2 documents audio, cassette audio ().

Le dossier témoigne de la revue des titres de presse généraliste ou spécialisée, de source principalement écrite en lien avec le dossier des BPC, de la tragédie de Saint-Basile-le-Grand, en 1988, jusqu'à la fin des travaux de décontamination et de restauration en 1998.

Le dossier contient des copies de coupures de presse et les verbatim d'interventions radiophoniques ou télévisuelles de 1988-1998. Ces documents sont rassemblés majoritairement en cahier relié ou en paquets selon un intervalle mensuel.

Il contient également deux (2) documents filmiques présentant la couverture médiatique par les médias télévisuelles et deux (2) cassettes audio, d'entrevues radiophoniques : la première date du 7 décembre 1996 (côté A) et la seconde, du (côté B).

Localisation : P089/K7/015 à P089/K7/018

Note : Les dossiers sont répartis en ordre chronologique, par année.

P089/S5/SS8/D4 Conférence de presse. – 1991-1997. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des conférences de presse au cours duquel les membre du Comité de vigilance et leurs partenaires ont participés dans le but de faire connaître leur position, informer le public sur la situation et annoncer des évènements à venir.

Le dossier contient les notes de M. Sylvain Ouellet pour les conférences de presse du 14 février 1997 (annotée), 20 septembre 1996, 6 juin 1995 et 12 novembre 1991; des avis de convocation pour les conférences de presse du 16 février, 24 mai, 12 juillet (2), 20 septembre 1996; des invitations pour la conférence du 14 février 1997 à l'attention de Sylvie Moisan (Uniforêt Port-Cartier Inc.), Jacques Duval (Québec Cartier), Marie-France Turcotte (Iron Ore Canada), Lucien Larouche (Société canadienne des métaux Reynold's), Réal Leblanc (Donohue Ltée), Gaston Bouchard (Cargill's) et André Roy (Mines Wabush).

P089/S5/SS8/D5 Correspondance. – 1989-1998. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la correspondance échangée avec les médias et de l'identification des médias à contacter dans le cas de la publication de communiqués de presse ou de l'organisation de conférences de presse.

Le dossier contient deux lettres de Richard Perron à Paule Beaugrand-Champagne, datées du 11 mars et du 30 septembre 1996; une lettre de Ginette Saint-Jules (L'Actualité) à Richard Perron, datée du 9 octobre 1996; une lettre de Sylvain Ouellet à André Noël (La Presse), datées du 30 avril 1998 ; une liste des médias régionaux et nationaux; une liste de médias et des directeurs de la communication; une liste d'envoi par fax; un dossier d'information de Communication-Québec région Côte-Nord nommé « Répertoire des médias de la Côte-Nord, un résumé du reportage de Lise Rioux à Radio-Canada.

P089/S5/SS8/D6 Bulletins. – 1996. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du bulletin publié par le Comité de vigilance Manicouagan et ses partenaires le but de faire connaître leur position, informer le public sur la situation et annoncer des évènements à venir. Les partenaires dans cette publication sont Tecsult, Cintec et le ministère de l'Environnement et de la Faune.

Le dossier contient le numéro de Mars 1996 du bulletin; une lettre de Richard Perron à tous les intervenants en communication, datée du 1er mars 1996; une lettre de Richard Perron à M. André Poitras (Le Nouvelliste) datée du 15 mars 1996; lettre de Richard Perron à Mme Isabelle Montpetit (Radio-Canada) datée du 10 octobre 1996, trois (3) projets de textes pour le bulletin, planification du bulletin.

P089/S5/SS8/D7 Identité visuelle s.d. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de l'identité visuelle que s'est créé le Comité de vigilance Manicouagan à mesure que sa légitimité et son indépendance était affirmée. Elle est la base de la stratégie de communication, le passeport qui lui permet d'être visible grâce à ses supports (ex : enveloppes, dossiers de presse etc…).

Le dossier contient une grande enveloppe, une moyenne enveloppe, une petite enveloppe, une carte d'affaire vierge, une pochette de presse, une feuille de papier à lettre, une feuille de papier à lettre, une page couverture.

P089/S5/SS9 Activités de sensibilisation. – 1996-1997. – 0,05 mètre linéaire de documents textuels. – 1 document filmique : VHS, coul. (00:23:00). – 42 documents iconographiques : épreuves; coul. 10 x 15 cm.

La sous-série témoigne des activités organisées par le Comité de vigilance Manicouagan et ses partenaires pour sensibiliser les gens à la cause de la destruction des BPC sur la Côte-Nord et ailleurs en province, d'informer la population sur le processus pour ce faire et rassurer les citoyens sur les méthodes utilisées et les effets sur l'environnement et la santé publique.

La sous-série contient quatre (4) dossiers dont le titre a été choisi en fonction du contenu : Visites guidées (1996), Vidéos (1996), Séances d'information (1996), Salons et présentations publiques (1996-1997).

Localisation : PC/1/049 à PC/1/069
PC/1/082 à PC/1/097
P089/K7/019

P089/S5/SS9/D1 Visites guidées. – 1996. – 0,02 mètre linéaire de documents textuels. – 37 documents iconographiques : épreuves; coul. 10 x 15 cm.

Le dossier témoigne des visites guidées du site d'élimination des BPS, situé à Manic-2, par les médias, les citoyens et villégiateurs, ainsi que les employés d'Hydro-Québec. Ces visites ont eu lieu en collaboration avec les partenaires du Comité de vigilance Manicouagan dans le but s'informer, rassurer et sensibiliser la population aux dossiers de BPC dans la région.

Le dossier contient un dossier sur la visite du 11 mai 1996 (horaire, règlements, déroulement de la journée, liste des personnes présentes, liste du personnel affecté au visite, modèle d'invitation, plan du site, modèle de fiche d'inscription); invitation aux employés d'Hydro-Québec, datée du 2 mai 1996; modèle d'invitation pour la visite du 12 mai (VIP et citoyens), liste d'adresse des personnes à inviter; rapport de l'activité du 11 et 12 mai 1996;

modèle du registre des enfants à la halte-garderie le 12 mai 1996; commentaires laissés par les visiteurs; fiches d'inscription; déroulement de l'activité; liste des rappels; description du tour guidé.

Il contient également trente-sept (37) documents iconographiques prises lors des visites du 11 mai et du 16 novembre 1996.

Localisation : PC/1/049 à PC/1/069
PC/1/082 à PC/1/097

P089/S5/SS9/D2 Vidéos. – 1996. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels. – 1 document filmique : VHS, coul. (00:23:00).

Le dossier témoigne de deux vidéos fait en collaboration avec Les Productions Nord-Côtières Inc. et le Comité de vigilance Manicouagan dans le but de faire un bilan et un rappel historique de la Saga des BPC à Manic-2 et de répertorier tous les extraits télévisuels ayant eu un lien avec cette affaire durant la période d'élimination des BPC.

Le dossier contient deux listes des images requises pour la vidéo; deux lettres de Jean-Pierre Savard (Productions Nord-Côtières) à l'attention du CVM, datée du 11 juillet et 16 juillet 1996; la facture; le texte de la vidéo; modèle de lettre pour l'envoi des vidéos, y est joint la liste des destinataires; un document de projet; une liste des événements enregistrés; l'échéancier final du document; un plan de travail; une version du texte de la vidé, un projet d'émissions d'information à la télévision communautaire.

Il contient également la vidéo produite dans ce projet sur cassette VHS.

Localisation : P089/K7/019

P089/S5/SS9/D3 Séances d'information. – 1996. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des séances d'informations organisées avec les différents partenaires et intervenants du projet d'élimination des BPC sur le site de Manic-2. Ces rencontres ont permis de rencontrer les maires des municipalités environnantes, les employés d'Hydro-Québec et les résidents

afin de soumettre l'information pertinence, le plan d'urgence, les risques et les étapes du plan d'élimination. Quatre rencontres semblent avoir été organisé, soit, le 13 mars, le 20 mars, le 26 mars et le 5 juin 1996.

Le dossier contient un avis aux employés d'Hydro-Québec pour la rencontre du 26 mars 1996, daté du 21 mars 1996; un avis à Marc Lévesque pour la rencontre du 26 mars 1996, daté du 13 mars 1996 registre des résidents présents à la rencontre du 26 mars; une lettre de Richard Perron à Rémi St-Pierre (Cintec), daté du 14 mars 1996; compte-rendu du post-mortem de la rencontre; lettre de Richard Perron à Lise Bélanger, datée du 4 avril 1996; lettre de Richard Perron à Gilles Imbeault, datée du 4 avril 1996; déroulement de la rencontre avec les maires de la MRC et le CVM, le 13 mars 1996; ordre du jour de la rencontre de coordination du 20 mars et la présentation aux responsables d'Hydro-Québec; ordre du jour de la séance d'information du 26 mars 1996; modèle de lettre pour la rencontre d'information du 5 juin et la liste des destinataires; ordre du jour de la séance d'information du 5 juin, le déroulement du 5 juin pour les guides d'Hydro-Québec planification de groupes-cibles.

P089/S5/SS9/D4 Salons et présentations publiques. – 1996-1997. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels. – 5 documents iconographiques : épreuves; coul. 10 x 15 cm.

Le dossier témoigne de la participation à des salons et à des présentations publiques du Comité de vigilance Manicouagan pour informer le public sur les opérations qui auront lieu à Manic-2, les dangers des BPC et le rôle du CVM dans cette affaire. Le CVM a visité le du Salon industriel et commercial de Baie-Comeau, se tenant les 26, 27 et 28 avril 1996.

Le dossier contient un guide de l'explosant du Salon industriel et commercial de Baie-Comeau; une fiche d'aménagement pour l'inscription; une lettre des responsables de Salon, Julie Brassard et François Boisjoli à M. Richard Perron, datée du 17 avril 1996; lettre de Josée Brassard à Richard Perron, datée du 17 avril 1996; lettre de Gaétan Roy à Richard Perron, datée du 29 janvier 1997; questionnaire distribué aux exposants; modèle d'un cahier des visiteurs; lettre de Richard Perron à Jacques Biron (Régie régionale de la Santé), datée du 18 avril 1996; bon de prêt d'un support de plastique de la Librairie Côté; sondage des exposants; coupons gagnants (Berthier Rioux,

Karine Garon et Étienne Provençal) pour le tirage d'une expédition sur la rivière Manicouagan; planification du stand d'information; une autre planification du stand d'information; rapport d'activité; document d'animation du kiosque, y est joint la disponibilité des membres et du personnel. Il contient également cinq (5) photographies montrant le kiosque et les personnes responsables de sa tenue.

Localisation : PC/1/044 à PC/1/048

P089/S5/SS10 Colloques. – 1996-1997. – 0,04 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne de la présence et l'intervention du Comité de vigilance Manicouagan lors de colloques, régionaux ou nationaux, ayant à trait à l'élimination des déchets toxiques, particulièrement les BPC. M. Sylvain Ouellet, président du conseil d'administration et porte-parole du CVM était celui qui prenait la parole lors de ces événements.

La sous-série contient deux (2) dossiers, dont le titre a été choisi selon le contenu : Saint-Laurent Vision 2000 (1996) et Forum canadien de l'électricité (1996-1997).

P089/S5/SS10/D1 Saint-Laurent Vision 2000. – 1996. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la présence et l'intervention du Comité de vigilance Manicouagan au 1er colloque régional du Comité ZIP. Le colloque se tenait à Baie-Comeau, les 4 et 5 octobre 1996. Ce fut M. Sylvain Ouellet qui fut invité à présenter le plan d'élimination des BPC, à Manic-2.

Le dossier contient un dépliant pour le colloque; un projet de conférence sur la contamination de la Baie des Anglais par Michel Croteau (Comité ZIP), notes de Sylvain Ouellet, transcription de l'intervention de Sylvain Ouellet.

Note : Le chercheur est invité à consulter le dossier **P089/S5/SS4/D3 Comité ZIP Baie-Comeau** pour en savoir plus.

P089/S5/SS10/D2 Forum canadien de l'électricité. – 1996-1997. – 0,03 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne du Forum technologique sur l'industrie et les BPC, présenté au Centre Sheraton, à Montréal par le Canadian Electricity Forum ou Forum canadien de l'électricité, les 23 et 24 janvier 1997. M. Sylvain Ouellet a été délégué à ce forum.

Le dossier contient les dépliants de certaines entreprises déléguées ou exposantes (Compagnie de développement en environnement Myers Inc., Sanexen, Cintec, SD Myers,); une liste des délégués; une carte d'affaires de SD Myers Canada; fax à l'intention de Gisèle Tremblay; fax de Carmelina Aparicio à Sylvain Ouellet; fax d'information du Forum canadien de l'électricité; copie d'un certificat d'admissibilité aux dépenses de formation de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre; certificat d'appréciation accordé à Sylvain Ouellet; pochette du forum; carte d'affaires du forum; la documentation remise ou produite pour presque toutes les conférences; plan de la conférence donnée par M. Sylvain Ouellet pour le compte du CVM.

P089/S6 Traitement des BPC. – 1989-1998. – 2,57 mètre linéaire de documents textuels. – 17 documents filmiques : VHS, coul. (17 : 42 : 41 heures). – 103 documents iconographiques : 65 épreuves : coul. ; 10 x 15 cm, 22 diapositives : coul. ; 5 x 5 cm. – 17 plans : échelle 1 : 500 et échelle 1: 20 000.

La série témoigne des actions prises par les différents acteurs du plan d'élimination des BPC suite à l'incendie de Saint-Basile-le-Grand et de l'entreposage de produits contaminés, communément appelés des BPC sur le site d'entreposage d'Hydro-Québec à Manic-2. Elle démontre les étapes qui ont permis de faire maison nette sur la Manicouagan, en faisant non seulement l'élimination des déchets de la tragédie de 1988, mais également quantités de matières contaminées détenues par des propriétaires privés.

Le Comité de vigilance Manicouagan étant l'un des organismes impliqués dès le départ de cette affaire en 1991, elle a conservé les documents des autres partenaires : Vesta 200 inc, SNC Lavalin, Cintec, Ministère de l'Environnement et de la Faune, Tecsult, Sanexen, etc.

Elle contient quatre (4) sous-séries dont le titre a été choisi selon le contenu : Préparation (1990-1996), Vesta 200 inc (1991-1995), Cintec-Tredi (1993-1998), Élimination (1991-1997).

Localisation : PC/1/001 à PC/1/043
PC/1/070 à PC/1/081

PC/1/098 à PC/1/107
DC/1/001 à DC/1/027
P089/K7/001 à P089/K7/014, P089/K7/021 à P089/K7/022

P089/S6/SS1 Préparation. – 1990-1996. – 0,805 mètre linéaire de documents textuels. – 14 documents filmiques : VHS, coul. (17:06:51 heures). – 1 plan, échelle 1: 20 000.

La série témoigne des actions prises par les différents acteurs du plan d'élimination des BPC suite à l'incendie de Saint-Basile-le-Grand et de l'entreposage de produits contaminés, communément appelés des BPC sur le site d'entreposage d'Hydro-Québec à Manic-2. Elle démontre la première étape lors que le gouvernement décida de se rallier à la position de la population et d'éliminer les BPC présent dans les trois secteurs où il possédait des sites d'entreposage de ces matières contaminées.
Elle contient cinq (5) sous-séries dont le titre a été choisi selon le contenu : Plan d'action (1991-1992), Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (1990-1994), Appels d'offres (1992-1995), Inventaire des BPC (1996) et Choix de la technologie (1992).

Localisation : P089/K7/001 à P089/K7/014

P089/S6/SS1/SSS1 Plan d'action. – 1991-1992. – 0,03 mètre linéaire de documents textuels. – 1 plan, échelle 1: 20 000.

La sous-sous-série témoigne la volonté du gouvernement de se doter d'une stratégie d'élimination des BPC, particulièrement de trouver une solution à l'impasse de l'entreposage sur le site du surplus actifs de Manic-2.

La sous-sous-série contient le Plan d'actions de l'élimination des BPC établi par la MRC Manicouagan et BPC-Québec (10 mars 1992), Inventaire et scénario de gestion des déchets de BPC pour la région Côte-Nord, Considération sur le choix du site Manic-2 (1991), un plan *Zone d'étude Manicouagan – Description du milieu Manic Deux (Mars 1993), échelle 1 : 20 000*.

P089/S6/SS1/SSS2 Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. – 1990-1994. – 0,52 mètre linéaire de documents textuels. – 14 documents filmiques : VHS, coul. (17:06:51 heures).

La sous-sous-série témoigne de la décision du ministre de l'Environnement et de la Faune, en mai 1994, qui mandatait le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour tenir une audience publique sur le projet d'élimination des BPC. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale en transmettant au ministre des analyses et des avis qui prennent en compte les seize principes de la Loi sur le développement durable. Les avis du BAPE sont le fruit d'une analyse et d'une enquête rigoureuses qui intègrent les enjeux écologiques, sociaux et économiques des projets.

La sous-sous-série contient quatre (4) dossiers dont le titre a été choisi selon le contenu : Séances (copie 1994), Relations publiques (1990-1994), Mémoires (1994) et Rapports (1994).

Localisation : P089/K7/001 à P089/K7/014

P089/S6/SS1/SSS2/D1 Séances. – copie 1994. – 0,22 mètre linéaire de documents textuels. – 14 documents filmiques : VHS, coul. (17:06:51 heures).

Le dossier témoigne des audiences publiques du BAPE à Baie-Comeau, Saint-Basile-le-Grand et Shawinigan-Sud en 1994. Les séances de la première partie de l'audience publique, destinées à obtenir une meilleure compréhension du projet et de ses conséquences, se sont tenues successivement, à compter du 30 mai, à Baie-Comeau, à Shawinigan-Sud puis à Saint-Basile-le-Grand. Quant à la seconde partie consacrée à l'audition des mémoires et des opinions du public, elle s'est déroulée aux mêmes endroits et dans le même ordre à partir du 10 août.

Le dossier contient les comptes-rendus des séances de la première partie tenues à Baie-Comeau, du 30 mai au 3 juin 1994, à Shawinigan-Sud, du 6 au 8 juin 1994, et à Saint-Basile-le-Grand, du 13 au 18 juin 1994.

Il contient également les enregistrements des séances de la première partie de l'audience publique à Baie-Comeau et le document filmique présenté par l'entreprise Cintec lors des audiences.

Localisation : P089/K7/001 à P089/K7/014

P089/S6/SS1/SSS2/D2 Relations publiques. – 1990-1994. – 0,015 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des relations publiques nécessaires aux suivis des audiences publiques du BAPE à Baie-Comeau, Saint-Basile-le-Grand et Shawinigan-Sud en 1994.

Le dossier contient un document intitulé Les déchets dangereux au Québec – Les orientations en bref (mars 1990). Il contient également les communiqués publiés entre le 14 avril et le 2 novembre 1994; la correspondance entre la MRC, le MEF, la CVM concernant la demande d'audiences publiques; deux lettres du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement au CVM (7 juin et 11 juillet 1994) l'une concernant l'envoi des transcriptions pour les audiences du 30 au 1er juin 1994, l'autre sur les questions du CVM pour le promoteur.

P089/S6/SS1/SSS2/D3 Mémoires. – 1994. – 0,06 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des audiences publiques du BAPE à Baie-Comeau, Saint-Basile-le-Grand et Shawinigan-Sud en 1994. Plusieurs organismes environnementaux, des municipalités, des groupes de citoyens, etc. ont transmis un mémoire pour la deuxième phase de l'enquête du BAPE. Quel que soit leur position, ils ont été étudiés pour évaluer les enjeux écologiques, sociaux et économiques du projet.

Le dossier contient les mémoires des entités suivantes : Ville de Saint-Basile-le-Grand, MRC du Centre-de-la-Mauricie, Comité de vigilance du Centre-de-la-Mauricie, Régie régionale de la Santé et des Services sociaux Côte-Nord et le Centre de développement technologiques de l'école Polytechnique. Il contient également une liste des documents déposés en date du 28 juin 1994.

P089/S6/SS1/SSS2/D4 Rapport. – 1994. – 0,025 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des audiences publiques du BAPE à Baie-Comeau, Saint-Basile-le-Grand et Shawinigan-Sud en 1994. Les audiences, les

mémoires ont été étudiés pour évaluer les enjeux écologiques, sociaux et économiques du projet et les commissaires ont émis un rapport dans lequel sont décrits leurs analyses, leurs conclusions et leurs recommandations.

Le dossier contient le rapport final Rapport d'enquête et d'audience publique sur l'élimination des BPC dont le MEF a la garde.

P089/S6/SS1/SSS3 Appels d'offres. – 1992-1995. – 0,175 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-sous-série témoigne des appels d'offres du gouvernement du Québec auprès des fournisseurs pour le traitement et l'élimination des BPC dont le Ministère avait la garde sur ses trois sites ainsi que la surveillance lors des opérations de décontamination et le suivi environnement une fois les sites démobilisés.

La sous-sous-série contient deux (2) dossiers, dont le titre a été choisi selon le contenu : AOP-0119 (1992) et MEF-9501-P (1995)

P089/S6/SS1/SSS3/D1 AOP-0119. – 1992. – 0,16 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de l'appel d'offres du Gouvernement du Québec no AOP-0119 alors que le ministère de l'Environnement du Québec demandait soumissions auprès des fournisseurs pour le traitement et l'élimination des BPC dont le Ministère avait la garde sur ses trois sites : Manic-2, Saint-Basile-le-Grand et Shawinigan Sud, en 1992.

Le dossier contient les documents de l'appel d'offres tels que fournis par le Gouvernement du Québec, ces documents sont en 6 volumes (7 tomes). Cet appel d'offres a été suivi de 5 addendas.

P089/S6/SS1/SSS3/D2 MEF-9501-P. – 1995. – 0,025 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de l'appel d'offres du Gouvernement du Québec no MEF-9501-P alors que le ministère de l'Environnement du Québec demandait soumissions auprès des fournisseurs pour la surveillance et le

suivi environnemental des travaux de traitement et d'élimination des matières contaminés au BPC dont le ministère à la garde et celles qui appartiennes à Hydro-Québec, sur ses trois sites : Manic-2, Saint-Basile-le-Grand et Shawinigan Sud, en 1995.

Le dossier contient les documents de l'appel d'offres tels que fournis par le Gouvernement du Québec, ces documents sont en 1 tome. Il contient également un fax de Daniel Deschênes à Michel-L. Caron en réponse à une question; l'addenda no 1; l'addenda no 2 et l'addenda no 3 et quelques lettres sur ces addendas.

P089/S6/SS1/SSS4 Inventaire des BPC. – 1996. – 0,04 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-sous-série témoigne des matières contaminées au BPC présentes sur le site du surplus d'actifs de Manic-2 avant l'arrivée des conteneurs de Saint-Basile-le-Grand et de ceux-ci dans le but d'en faire le traitement et l'élimination puisque le Ministère en avait la garde.

Le dossier contient une lettre concernant l'envoi de BPC du Ministère en Alberta pour être détruit (29 novembre 1996) et un état de situation des BPC détenu par la direction régionale du Ministère de l'Environnement et de la Faune, un document de Caractérisation et inventaire des matières dangereuses contaminées sur le site d'entreposage des déchets dangereux de Manic-2 par Hydro-Québec, un document détaillant les transformateurs d'Hydro-Québec sur le site.

P089/S6/SS1/SSS5 Choix de la technologie. – 1992. – 0,04 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-sous-série témoigne des matières contaminées au BPC présentes sur le site du surplus d'actifs de Manic-2 avant l'arrivée des conteneurs de Saint-Basile-le-Grand et de ceux-ci dans le but d'en faire le traitement et l'élimination puisque le Ministère en avait la garde.

Le dossier contient trois documents : Sélection, Analyse comparative et proposition d'emplacements (rapport final, septembre 1992), Analyse

comparative des technologies et scénarios de gestion (mars 1992), Étude et travaux préparatoires à l'élimination des BPC dont le MENVIQ à la garde – Évaluation préliminaire des technologies (février 1992).

P089/S6/SS2 Vesta 200 Inc. – 1991-1995. – 0,275 mètre linéaire de documents textuels. – 1 document filmique : VHS, coul. (00 :13 :50). – 15 documents iconographiques : 15 diapositives : coul. 5 x 5 cm.

La sous-série témoigne des essais de la technologie de Vesta 200 Inc. sur le site de Manic-2 en 1992-1993. Peu après la publication du rapport de la commission Charbonneau qui recommandait le recours à des technologies mobiles, la firme SNC s'associait avec la firme Vesta Technologies. Localement, SNC se faisait promoteur de cette technologie à four rotatif qu'Hydro-Québec avait précédemment identifiée comme étant la moins chère. Hydro-Québec s'est vu proposé par SNC d'investir dans des essais de démonstration. Ces derniers se devaient d'obtenir l'aval du comité afin de procéder à des tests visant à rendre la technologie admissible à un éventuel appel d'offres.

Ces essais allaient permettre l'établissement d'un climat de confiance entre les différents acteurs. Le fait que le représentant du promoteur soit l'ex-président de la Commission d'enquête sur les déchets dangereux n'était certainement pas étranger à cette confiance, tout comme le versement par Vesta Technologies d'une subvention de 25 000$ au comité de vigilance. Ainsi, les tests seront finalement réalisés tout juste à temps pour l'appel d'offres.

La sous-série contient six (6) dossiers : Proposition (1991-1992), Soumission (1992), Analyses (1992), Rapports (1992), Réunions (1992) et Correspondance (1991-1994).

Localisation : DC/1/013 à DC/1/027
P089/K7/020

P089/S6/SS2/D1 Proposition. – 1991-1992. – 0,05 mètre linéaire de documents textuels. – 1 document filmique : VHS, coul. (00 :13 :50).

Le dossier témoigne de la proposition de l'entité formée de SNC, Vesta Technologies pour la démonstration de l'incinérateur à four rotatif Vesta 200

dans le cadre d'essais pour rendre la technologie admissible à un éventuel appel d'offres.

Le dossier contient un document d'Hydro-Québec; Projet d'homologation (octobre 1991), Projet pilote biorestauration des sols contaminés aux hydrocarbures – Manic II (Tea inc et Zénon Environnement Inc.) et un document sans titre décrivant la proposition de Vesta 200 inc; le Protocole des essais pour l'évaluation de l'unité mobile Vesta 200 (février 1992); la révision 4 (mai 1992) du Protocole des essais pour l'évaluation de l'unité mobile Vesta 200,); la révision 4 (mai 1992) du Protocole d'essais d'incinération du condensateur au BPC, Présentation d'un programme d'essais et d'évaluation de l'incinérateur Vesta-200 au Comité de vigilance Manicouagan (6 août 1991).

Le dossier contient un (1) document filmique de Vesta Techonoly Ltd montrant ses installations à Swan Hills.

Localisation : P089/K7/020

P089/S6/SS2/D2 Soumission. – 1992. – 0,015 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la soumission de Vesta 200 Inc. du consortium PEC-Vesta lors des appels d'offres du gouvernement du Québec auprès des fournisseurs pour le traitement et l'élimination des BPC dont le Ministère avait la garde sur ses trois sites ainsi que la surveillance lors des opérations de décontamination et le suivi environnement une fois les sites démobilisés.

Le dossier contient un document intitulé Projet de traitement et d'élimination des BPC dont le MENVIQ à la garde.

P089/S6/SS2/D3 Analyses. – 1992. – 0,05 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des analyses effectuées par les organismes chargés de la surveillance et le suivi des essais lors la démonstration de l'incinérateur à four rotatif Vesta 200 sur le site de Manic-2.

Le dossier contient les rapports d'observations de Tecsult pour les essaies A, B, C et D s'étant déroulé entre le 13 mai et le 17 juin 1992; les résultats d'analyses par le Laboratoire d'analyse environnementale de l'Université du Québec à Montréal en mai 1992; un document intitulé Surveillance environnementale des essais d'homologation de l'incinérateur mobile Vesta-200 à Manic 2 (CVM, Tecsult, Novembre 1992)

P089/S6/SS2/D4 Rapports. – 1992. – 0,13 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des rapports par les organismes en charge des essais lors la démonstration de l'incinérateur à four rotatif Vesta 200 sur le site de Manic-2, comme Hydro-Québec, Vesta Technologies, SNC-Lavalin.

Le dossier contient les rapports quotidiens préparés par René Lajoie (Hydro-Québec) entre le 25 mars et le 27 mai 1992 (plusieurs jours sont manquants); un document intitulé Essais de destruction des BPC par l'incinérateur mobile Vesta-200 Rapport final des essaies A, B et C effectués à Manic II (Baie-Comeau) au printemps 1992 (Préliminaire, 4 tomes); Programme externe d'assurance qualité des essais de l'incinérateur Vesta-200 (Rapport final, décembre 1992).

P089/S6/SS2/D5 Réunions. – 1992. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des rencontres du consortium PEC-Vesta avec les organismes partenaires lors la démonstration de l'incinérateur à four rotatif Vesta 200 sur le site de Manic-2.

Le dossier contient des procès-verbaux de rencontre de planification pour la période couvrant le 13 au 22 mai 1992.

P089/S6/SS2/D6 Correspondance. – 1991-1994. – 0,02 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la correspondance échangée par le consortium PEC-Vesta avec les organismes partenaires lors la démonstration de l'incinérateur à four rotatif Vesta 200 sur le site de Manic-2 et conservée par le CVM.

Le dossier contient de la correspondance avec SNC-Lavalin, Vesta Technologies, Régie régionale de la santé et des services sociaux, MRC Manicouagan, le MEF, Hydro-Québec, Groupe Dryade Ltée.

P089/S6/SS2/D7 Photographies. – 1989-1994 mètre linéaire de documents textuels. – 15 documents iconographiques : 15 diapositives : coul. 5 x 5 cm.

Le dossier témoigne des documents iconographiques produits par Vesta 200 Inc., le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) ou le ministère de l'Environnement (MENVIQ) et le Comité de vigilance Manicouagan lors du processus d'homologation de l'incinérateur Vesta 200 pour les BPC du site de Manic-2.

Le dossier contient 15 documents iconographiques, dont 65 photographies et 12 diapositives. Elles présentent des matières polluantes, des manœuvres avec du personnel et de la machinerie.

Localisation : DC/1/013 à DC/1/027

P089/S6/SS3 Cintec-Tredi. – 1993-1998. – 0,74 mètre linéaire de documents textuels. – 2 documents filmiques : VHS, coul. (00 :22 :00). – 77 documents iconographiques : 65 épreuves : coul. ; 10 x 15 cm, 12 diapositives : coul. 5 x 5 cm. – 13 plans : échelle 1 : 500.

La sous-série témoigne des travaux de Cintec Tredi et de ses partenaires sur le site de Manic-2 entre 1993 et 1998. Peu après la publication du rapport de la commission Charbonneau qui recommandait le recours à des technologies mobiles, la firme SNC-Lavalin s'associait avec la firme Cintec Tredi dans un revirement de situation, suite à leur participation aux essais d'élimination des BPC avec la compagnie Vesta 200 inc, en 1992-1993. Gagnant de l'appel d'offres, le partenariat unifiait les efforts de SNC-Lavalin, Sanexen et de la compagnie française qui faisaient déjà usage de la technologie proposée en Europe.

La sous-série contient six (6) dossiers : Soumission (1993-1995), Réunions (1995-1997), Études et analyses (1994-1998), Certification (1995-1997), Rapports (1996-1997) et Photographies ([1996]).

Localisation : PC/1/001 à PC/1/043
PC/1/070 à PC/1/081
PC/1/098 à PC/1/107
DC/1/001 à DC/1/012
P089/K7/021 et P089/K7/022

P089/S6/SS3/D1 Soumission. – 1993-1995. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels. – 2 documents filmiques : VHS, coul. (00 :22 :00).

Le dossier témoigne de la soumission du consortium Sanexen, Cintec Environnement Inc. et SNC-Lavalin lors des appels d'offres du gouvernement du Québec auprès des fournisseurs pour le traitement et l'élimination des BPC dont le Ministère avait la garde sur ses trois sites ainsi que la surveillance lors des opérations de décontamination et le suivi environnement une fois les sites démobilisés.

Le dossier contient un document intitulé Projet de traitement et d'élimination des BPC dont le MENVIQ à la garde (Janvier 1993) et le contrat établi entre Cintec et le MENVIQ en 1993, une pochette de presse produite par Cintec Environnement Inc. suite à la conférence de presse du 6 juin 1995 : elle contient une lettre envoyée à Normand Brochu, Ville de Baie-Comeau, une description sommaire de leur technologie et un questionnaire sur le projet d'élimination des BPC.

Le dossier contient également deux (2) documents filmiques, sur cassette VHS, elles présentent la compagnie Cintec et sa technologie.

Localisation : P089/K7/021 et P089/K7/022

P089/S6/SS3/D2 Réunions. – 1995-1997. – 0,04 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des réunions tenues entre les différents acteurs du plan de traitement et d'élimination des BPC dont le ministère à la garde; pouvaient être présents : des représentants de Cintec, de Tecsult, Sanexen, Hydro-Québec, du Comité de vigilance Manicouagan, du ministère de l'Environnement et de la Faune et de quelques sous-traitants. Les réunions

portaient sur des sujets autant techniques, que logistique ou même ayant à trait à la santé et sécurité du site et des employés.

Le dossier contient les comptes-rendus de réunion dites de chantier (RC), de santé et sécurité (RSS), techniques (RTC), spéciales. Certaines sont identifiées lorsqu'un représentant d'Hydro-Québec est présent (HQ). D'autres n'ont pas d'identifiant particuliers.

P089/S6/SS3/D3 Études et analyses. – 1994-1998. – 0,19 mètre linéaire de documents textuels. – 3 plans : échelle 1 : 500.

Le dossier témoigne des études et analyses produites par Cintec-Tredi et ses partenaires durant la phase de test des différentes composantes des installations ainsi que durant la phase d'élimination et de démobilisation du site.

Le dossier contient l'Étude d'impact sur l'environnement (1994, 6 volumes), un Rapport sur les activités de démantèlement des installations et des équipements et restauration du site (1998), une Expertise sur l'unité #2 de Sanexen pour l'inspection et la validation en vue de la mise en service (1996), Programme de caractérisation de l'état initial de la qualité de l'air à Manic-2 (30 août 1995), Caractérisation préliminaire du site de Manic-2 (31 août 1996), Analyse de l'air à l'aide du laboratoire mobile TAGA (17 avril 1996), Rapport synthèse de l'évaluation initiale des milieux (octobre 1995), Installation de 5 piézomètres (Août 1995), Caractérisation préliminaire du site de Manic-2 – Eau de surface, Caractérisation du site de Manic-2 – Sols et air ambiant, Caractérisation complémentaire du site de Manic-2 (30 novembre 1995), Sélection de l'emplacement des stations d'échantillonnage au site de Manic-2 (Novembre 1995).

Il contient également un plan *Localisation des stations d'échantillonnage, des piézomètres et de la station d'air ambiant (27 septembre 1995)*, un plan *Localisation des stations d'échantillonnage, des piézomètres et de la station d'air ambiant* (23 octobre 1995), un plan *Site Manic-II – Aménagement général proposé* (17 juin 1996)

P089/S6/SS3/D4 Certification. – 1995-1997. – 0,26 mètre linéaire de documents textuels. – 10 plans : échelle 1 : 500.

Le dossier témoigne des demandes de certificat d'autorisation transmises au Ministère de l'Environnement et de la Faune par Cintec-Tredi à l'étape de l'évaluation de la technologie Ogden retenue pour l'élimination des BPC lors de l'appel d'offres AOP-0119. Ces demandes étaient analysées par le MEF en collaboration avec les partenaires du processus d'élimination des BPC dans la région Côte-Nord, à Manic-2. Elle était nécessaire à la poursuite de chaque étape et réévaluée en cours de route.

Le dossier contient plusieurs documents textuels : Demande de certificat d'autorisation pour la réalisation de la phase I du projet de traitement d'élimination des BPC dont le MEF à la garde dans la région de la Côte-Nord (Demande et certificat, 5 plans : *Plan d'aménagement du bâtiment de décontamination par extraction au solvant (8 décembre 1994), échelle 1 : 500; Site Manic II – Alimentation des liquides (15 septembre 1995), échelle 1 : 500; Site Manic-II – Aménagement général existant (6 novembre 1995),), échelle 1 : 500; Site Manic-II – Aménagement général proposé (26 octobre 1995)), échelle 1 : 500; Site Manic-II – Aires d'activités (28 septembre 1995), échelle 1 : 500)* Demande de certificat d'autorisation pour la réalisation de la phase II du projet de traitement d'élimination des BPC dont le MEF à la garde dans la région de la Côte-Nord – Décontamination par l'unité Décontaksolv (rapport des essais initiaux, Réponses aux commentaires, demandes de précisions et d'informations additionnelles, addenda no 1, addenda no 2, correspondance), Demande de certificat d'autorisation pour la réalisation de la phase II du projet de traitement d'élimination des BPC dont le MEF à la garde dans la région de la Côte-Nord – Unité de traitement thermique LCF (5 plans : *Site Manic-II – Aménagement général proposé (17 juin 1996), échelle 1 : 500*; *LFC 36" - Mesures de températures Localisation des instruments* (23 janvier 1996) ; *LFC 36" - Mesures de pression Localisation des instruments* (23 janvier 1996); *LFC 36" - Stockage et alimentation des liquides (9 août 1996); Site Manic II – Bâtiments 1.02 et 1.04 Localisation des évents (18 juillet 1996), échelle 1 :500*) Demande de certificat d'autorisation pour la réalisation de la phase II du projet de traitement d'élimination des BPC dont le MEF à la garde dans la région de la Côte-Nord – Unité de traitement des eaux Ultrasorption (Réponses aux commentaires, demandes de précisions et d'informations additionnelles, Demande), Demande de certificat d'autorisation pour la réalisation de la phase III du projet de traitement d'élimination des BPC dont le MEF à la garde dans la région de la Côte-Nord

(Réponses aux commentaires, demandes de précisions et d'informations additionnelles, Demande).

P089/S6/SS3/D5 Rapports. – 1996-1997. – 0,24 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des rapports produits par Cintec-Tredi et le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) ou le ministère de l'Environnement (MENVIQ) lors du processus de traitement et d'élimination des BPC sur le site de Manic-2.

Le dossier contient un Rapport des Essais de mise en service de l'unité Décontaksolv (Avril 1996), un Rapport du programme des essais d'optimisation du refroidisseur des gaz (Août 1996), Rapport d'étape des essais de démonstration de l'incinérateur à lit fluidisé circulant du 19 au 22 août (Août 1996), Rapport des essais de démonstration (27 Août 1996), Rapport final des Essais de mise en service de l'unité Décontaksolv (Août 1996), Rapport final Essais au Dichlorobenzène (16 juillet 1996), Rapport final Échantillonnage des émissions atmosphériques (19 juillet 1996), Rapport Pour le traitement et l'élimination des BPC Phase III : Démobilisation et caractérisation finale (Septembre 1997).

P089/S6/SS3/D6 Photographies [1996] mètre linéaire de documents textuels. – 77 documents iconographiques : 65 épreuves : coul. ; 10 x 15 cm, 12 diapositives : coul. 5 x 5 cm.

Le dossier témoigne des documents iconographiques produits par Cintec-Tredi, le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) ou le ministère de l'Environnement (MENVIQ) et le Comité de vigilance Manicouagan lors du processus de traitement et d'élimination des BPC sur le site de Manic-2.

Le dossier contient 77 documents iconographiques, dont 65 photographies et 12 diapositives. Elles présentent des vues aériennes, des visites sur le site de surplus actifs de Manic-2, des manœuvres avec du personnel et de la machinerie.

Localisation : PC/1/001 à PC/1/043
PC/1/070 à PC/1/081

PC/1/098 à PC/1/107
DC/1/001 à DC/1/012

P089/S6/SS4 Élimination. – 1991-1997. – 0,75 mètre linéaire de documents textuels. – 11 documents iconographiques : épreuves; coul. 10 x 15 cm. – 3 plans : échelle 1 : 500.

La sous-série témoigne des efforts mis pour la destruction des BPC dans le respect des populations vivant aux alentours des sites d'élimination, particulièrement à Manic-2, de l'environnement, en raison des milieux aquatiques et forestiers présents près du site de surplus actifs et de la volonté des Québécois de se débarrasser de ce polluant.

La sous-série contient cinq (5) sous-sous-séries : Inspections (1990-1995), Santé et sécurité (1991-1997), Propriétaires privés (1996-1997) et Notes de services (1996-1997) et Correspondance (1995-1997).

Localisation : PC/1/108 à PC/1/118

P089/S6/SS4/SSS1 Inspections. – 1990-1995. – 0,04 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-sous-série témoigne des inspections par Hydro-Québec et le Ministère de l'Environnement sur le site de Manic-2 entre 1990 et 1995.

Elle contient les rapports établis par un inspecteur d'Hydro-Québec en 1990-1991 et par ceux du Ministère de l'Environnement et de la Faune entre 1992-1995.

P089/S6/SS4/SSS2 Santé et sécurité. – 1991-1997. – 0,19 mètre linéaire de documents textuels. – 11 documents iconographiques : épreuves; coul. 10 x 15 cm. – 3 plans: échelle 1 : 500.

La sous-sous-série témoigne des inquiétudes en santé et sécurité sur le site du surplus actifs de Manic-2. Elle s'intéresse à l'aspect de prévention des accidents envers les personnes et l'environnement. Elle aborde les différents intervenants responsables des moyens pris pour limiter, voire éliminer, les risques d'incident.

La sous-sous-série contient trois (3) dossiers dont le titre a été choisi selon le contenu : Plan d'urgence et prévention (1991-1997), Rapports (1996-1997) et Accidents (1996).

Localisation : PC/1/108 à PC/1/118

P089/S6/SS4/SSS2/D1 Plan d'urgence et prévention. – 1991-1997. – 0,03 mètre linéaire de documents textuels. – 3 plans : échelle 1 : 500.

Le dossier témoigne des plans d'urgence et de prévention en santé et sécurité conçus pour le site de Manic-2, tant pour l'entreposage des BPC que l'élimination de ceux-ci.

Le dossier contient un programme de prévention en santé et sécurité (décembre 1995), un document de la structure d'alerte en cas de déversement accidentel de contaminants (Hydro-Québec, mai 1991), Manuel des mesures d'urgence (Hydro-Québec, 17 mars 1992), Plan d'urgence : site d'entreposage B.P.C. Manicouagan 2 (Hydro-Québec, 26 février 1992), Programme de santé et de sécurité au travail - Projet Vesta – Manic-2 (Hydro-Québec, 5 mai 1992).

Il contient également de la correspondance avec la division incendie de la Ville de Baie-Comeau (17 avril 1996 et 4 mars 1997), Hydro-Québec (24 mai 1996), Organisation régionale de Sécurité civile Côte-Nord (6 juin 1996), Comité de vigilance Manicouagan (15 avril et 28 mai 1996), un document de déroulement d'une simulation d'urgence (2 avril 1996), Comité des agents d'information (1 avril 1996), une procédure d'évacuation générale.

Il contient un plan *Site de destruction des sols contaminés – protection incendie, Hydro-Québec (11 février 1992), échelle 1 : 500, Site Manic II Équipements en cas d'urgence – Agencement général (24 octobre 1995), échelle 1 : 500, Bâtiment de décontamination (14 septembre 1995), échelle 1 : 500.*

P089/S6/SS4/SSS2/D2 Rapports. – 1996-1997. – 0,15 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des rapports produits par des entreprises en surveillance environnementale, en santé et sécurité. Les entreprises telles que SNC-Lavalin Environnement, Décibel Consultants Inc. Tecsult Environnement inc, sont citées dans ce dossier.

Le dossier contient deux rapports d'émissions fugitives (mai et août 1996), deux rapports sur la pollution sonore (juin et novembre 1996), le rapport final de Surveillance et suivi environnemental des travaux de traitement et d'élimination des matières contaminantes des BPC – Site de Manic Deux (1997; Tome 1, 3, 4, 5, 7); les rapports hebdomadaires de Tecsult Environnement Inc. pour la surveillance et suivi environnemental des travaux de traitement et d'élimination des matières contaminantes des BPC durant les semaines entre le 8 janvier 1996 et le 3 octobre 1997 (numéro 1 à 91).

P089/S6/SS4/SSS2/D3 Accidents. – 1996. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels. – 11 documents iconographiques : épreuves; coul. 10 x 15 cm.

Le dossier témoigne d'un accident de travail qui aurait pu avoir des conséquences graves survenu le 8 février 1996 en après-midi sur le site du Surplus actif d'Hydro-Québec, à Manic-2, pendant le montage de l'incinérateur Ogden de Cintec-Tredi.

Le dossier contient une copie du rapport d'incident de la CSST, tel que déposé le 16 septembre 1996. Il contient également onze (11) photographies du site de l'accident.

Localisation : PC/1/108 à PC/1/118

P089/S6/SS4/SSS3 Propriétaires privés. – 1996-1997. – 0,47 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-sous-série témoigne des négociations et du traitement des BPC détenus par des propriétaires privés et autres que le Ministère de

l'Environnement et Hydro-Québec sur le site de Manic-2 à Baie-Comeau en 1996-1997.

La sous-sous-série contient des comptes-rendus de rencontre de Richard Perron avec Jacques Dion, responsable des négociations pour Cintec-Tredi. Elle contient également

La sous-sous-série contient également dix (10) dossiers dont le titre a été choisi en fonction du contenu : Uniforêt Port-Cartier (1996), Cargill Limité (1996), Donohue (1996), Société canadienne des Métaux Reynold's Limité (1996), Mines Wabush (1996), Commission scolaire Manicouagan (1996), Centre hospitalier régional de Baie-Comeau (1996), Ville de Port-Cartier (1996), Ville de Baie-Comeau (1996) et Québec-Cartier Mining (1996).

P089/S6/SS4/SSS3/D1 Uniforêt Port-Cartier. – 1996. – 0,05 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des BPC produits et conservés par l'entreprise Uniforêt de Port-Cartier et des négociations pour s'assurer de l'élimination de ces produits.

Le dossier contient la correspondance concernant l'avancement des négociations et la caractérisation et/ou l'inventaire des BPC détenus par l'entreprise.

P089/S6/SS4/SSS3/D2 Cargill Limité. – 1996. – 0,05 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des BPC produits et conservés par l'entreprise Cargill de Baie-Comeau et des négociations pour s'assurer de l'élimination de ces produits.

Le dossier contient la correspondance concernant l'avancement des négociations et la caractérisation et/ou l'inventaire des BPC détenus par l'entreprise.

P089/S6/SS4/SSS3/D3 Donohue. – 1996. – 0,05 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des BPC produits et conservés par l'entreprise Donohue de Baie-Comeau et des négociations pour s'assurer de l'élimination de ces produits.

Le dossier contient la correspondance concernant l'avancement des négociations et la caractérisation et/ou l'inventaire des BPC détenus par l'entreprise.

P089/S6/SS4/SSS3/D4 Société canadienne des Métaux Reynold's Limité. – 1996. – 0,02 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des BPC produits et conservés par l'entreprise Société canadienne des Métaux Reynold's Limité de Baie-Comeau et des négociations pour s'assurer de l'élimination de ces produits.

Le dossier contient la correspondance concernant l'avancement des négociations et la caractérisation et/ou l'inventaire des BPC détenus par l'entreprise.

P089/S6/SS4/SSS3/D5 Mines Wabush. – 1996. – 0,05 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des BPC produits et conservés par l'entreprise Mines Wabush de Sept-Îles et des négociations pour s'assurer de l'élimination de ces produits.

Le dossier contient la correspondance concernant l'avancement des négociations.

P089/S6/SS4/SSS3/D6 Commission scolaire Manicouagan. – 1996. – 0,05 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des BPC produits et conservés par la Commission scolaire Manicouagan, aujourd'hui se nommant Commission scolaire de l'Estuaire, et des négociations pour s'assurer de l'élimination de ces produits.

Le dossier contient la correspondance concernant l'avancement des négociations.

P089/S6/SS4/SSS3/D7 Centre hospitalier régional de Baie-Comeau. – 1996. – 0,05 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des BPC produits et conservés par le Centre hospitalier de Baie-Comeau et des négociations pour s'assurer de l'élimination de ces produits.

Le dossier contient la correspondance concernant l'avancement des négociations.

P089/S6/SS4/SSS3/D8 Ville de Port-Cartier. – 1996. – 0,05 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des BPC produits et conservés par la Ville de Port-Cartier et des négociations pour s'assurer de l'élimination de ces produits.

Le dossier contient la correspondance concernant l'avancement des négociations et la caractérisation et/ou l'inventaire des BPC détenus par l'organisme.

P089/S6/SS4/SSS3/D9 Ville de Baie-Comeau. – 1995-1996. – 0,05 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des BPC produits et conservés par la Ville de Baie-Comeau et des négociations pour s'assurer de l'élimination de ces produits.

Le dossier contient la correspondance concernant l'avancement des négociations et la caractérisation et/ou l'inventaire des BPC détenus par l'organisme.

P089/S6/SS4/SSS3/D10 Québec-Cartier Mining. – 1996. – 0,05 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des BPC produits et conservés par l'entreprise Québec-Cartier Mining de Port-Cartier et des négociations pour s'assurer de l'élimination de ces produits.

Le dossier contient la correspondance concernant l'avancement des négociations et la caractérisation et/ou l'inventaire des BPC détenus par l'entreprise.

P089/S6/SS4/SSS4 Notes de service. – 1996-1997. – 0,04 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-sous-série témoigne des communications internes du Comité de vigilance Manicouagan avec ses employés, ses sous-traitants.

La sous-sous-série contient des mémos, des notes de services ayant à trait la destruction des BPC à Manic-2 entre janvier 1996 et juin 1997.

P089/S6/SS4/SSS5 Correspondance. – 1995-1997. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de la correspondance échangée par le Cintec-Tredi avec les organismes partenaires pour l'élimination des BPC sur le site de Manic-2 et conservée par le CVM.

Le dossier contient trois (3) lettres (21 mars et 13 juillet 1995 et 13 février 1997)

P089/S7 Législation et affaires juridiques. – 1989-1997. – 0,135 mètre linéaire de documents textuels.

La série témoigne des ententes et contrats pris dans le cadre de l'affaires des BPC; du respect des lois et décrets dont l'application est en lien direct ou non avec la mission de l'organisme et de l'implication du Comité de vigilance Manicouagan dans les injonctions lancées afin de contraindre le gouvernement à reculer sur ses positions quant à l'entreposage sur le site de Manic-2.

La série contient trois (3) sous-séries, dont les titres ont été choisis selon le contenu : Ententes (1991-1997), Décrets et lois (1995-1996) et Injonctions (1989).

P089/S7/SS1 Ententes. – 1991-1997. – 0,075 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne des ententes contractuelles survenues entre différents partis dans le dossier des BPC entre 1991 et 1997 pour les différents travaux entrepris pour l'élimination des BPC dans la région Manicouagan. Ces ententes rendent compte des liens professionnels entre ces entités.

La sous-série contient six (6) dossiers, dont le titre a été choisi selon le contenu : Entente entre le MEF et le CVM (1993-1997), Entente entre le MEF et la MRC Manicouagan (1992-1993), Entente entre le CVM, le CVSBLG et le CVSS (1996), Entente entre le CVM et SNC-Lavalin (1992), Entente entre le MENVIQ et le Cégep de Baie-Comeau (1992), Entente entre Multi-projets Enr. et le Gouvernement du Québec (1991).

P089/S7/SS1/D1 Entente entre le MEF et le CVM. – 1993-1997. – 0,03 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne des ententes survenues entre le Comité de vigilance Manicouagan et le ministère de l'Environnement (MEF ou MENVIQ) relativement au projet de traitement et d'élimination des matières contaminées dont le MEF à la garde à Manic-2.

Le dossier contient plusieurs documents textuels : l'entente de de 1993, signée 3 novembre 1993; l'addenda de l'entente du 3 novembre 1993, l'entente de 1994, signée le 2 mars 1995; l'addenda de l'entente du 2 mars 1995; le projet d'entente pour l'année 1995, une lettre d'intention pour la signature de l'entente; lettres de Robert-Noël de Tilly à Sylvain Ouellet (12 juin, 20 septembre et 13 octobre 1995, 14 août, 3 décembre 1996); lettre de Guy-Lin Beaudoin à Jean Pronovost (29 juin 1995); lettre de Robert-Noël de Tilly à Guy-Lin Beaudoin (5 septembre 1995); lettre de Gisèle Tremblay à Jocelyne Querry (26 janvier 1996); un document expliquant les termes généraux du projet d'entente; l'entente de 1995, signée le 29 janvier 1996); l'addenda de l'entente du 29 janvier 1996; lettre de Gisèle Tremblay à Robert-Noël de Tilly (20 mars 1996); deuxième addenda de l'entente du 29 janvier 1996; troisième addenda de l'entente du 29 janvier 1996; quatrième addenda de l'entente du 29 janvier 1996.

P089/S7/SS1/D2 Entente entre le MEF et la MRC Manicouagan. – 1992-1993. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de l'entente survenue entre le Ministère de l'Environnement (MENVIQ) et la MRC de Manicouagan, comme premier pas dans le financement du Comité de vigilance, avant que celui-ci ne soit incorporé.

Le dossier contient le document de l'entente, une lettre de Pierre Paradis, ministre de l'Environnement, à Sylvain Ouellet (CVM), datée du 12 août 1992, et une lettre de Mme Diane Bouchard (MENVIQ) à M. André Blais (MRC), datée du 15 mars 1993.

P089/S7/SS1/D3 Entente entre le CVM, le CVSBLG et le CVSS. – 1995-1996. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de l'entente en le Comité de vigilance Manicouagan, le Comité de vigilance de Saint-Basile-le-Grand et le Comité de vigilance de Shawinigan-Sud. Elle avait pour but de mettre en commun les services de surveillance requis pour l'élimination des BPC à Manic-2.

Le dossier contient, une lettre de Michel Gagnon à M. Sylvain Ouellet jointe d'une résolution de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, datée du 22 janvier 1996; une lettre de M. Michel Gagnon à M. Sylvain Ouellet, datée du 4 octobre 1995; l'entente entre les trois parties, valable pour l'année 1996, quatre (4) lettres envoyées respectivement à Marcel Vézina, maire de Shawinigan-Sud, et à Michel C. Gagnon, directeur-général de Saint-Basile-le-Grand, le 12 avril 1996; Michel Robitaille, directeur-général de Shawinigan-Sud, et à Michel Gagnon, directeur-général de Saint-Basile-le-Grand, le 10 juillet 1996 lettre d'Hélène Soucy (Shawinigan-Sud), datée du 9 août.

P089/S7/SS1/D4 Entente entre le CVM et SNC-Lavalin. – 1992. – 0,005 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de l'entente financière survenue avec la compagnie SNC-Lavalin, en 1992, lors des essais de l'incinérateur Vesta-200. Fondée en 1911, SNC-Lavalin est une entreprise mondiale spécialisée en gestion de

projet offrant des services professionnels entièrement intégrés et un acteur de premier plan en matière de propriété d'infrastructures.

Le dossier contient le document de l'entente financière entre le CVM et SNC-Lavalin, un fax de Gérard C. Murray à Sylvain Ouellet, daté du 14 juin 1992, et une lettre de Sylvain Ouellet à Gérald C. Murray, SNC-Lavalin, datée du 1er mai 1992.

P089/S7/SS1/D5 Entente entre le MENVIQ et le Cégep de Baie-Comeau. – 1992. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de l'entente entre le MENVIQ, et le Cégep de Baie-Comeau concernant la prestation d'un d'échantillonnage des sols et de l'eau dans les environs du site de Manic-2. M. Réjean Gagnon était directeur général du Cégep de Baie-Comeau.

Le dossier contient le document de l'entente partiellement signée et d'une lettre de Mme Linda Ghanimé (MENVIQ) à M. Réjean Gagnon datée du 15 juillet 1992.

P089/S7/SS1/D6 Entente entre Multi-projets Enr. et le Gouvernement du Québec. – 1991. – 0,01 mètre linéaire de documents textuels.

Le dossier témoigne de l'entente entre le Gouvernement, représenté par Alain Pépin (MENVIQ), et l'entreprise Multi-projets Enr. concernant la prestation d'un service de secrétariat pour le comité de suivi des BPC. Multi-projets Enr. était présidé par Mme Louise Saint-Pierre, à Baie-Comeau.

Le dossier contient le document de l'entente, non-signée, non-complétée.

P089/S7/SS2 Décrets et lois. – 1995-1996. – 0,03 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne des décrets et des lois qui ont joué sur l'élimination des BPC dans la région Manicouagan, dès la tragédie de Saint-Basile-le-Grand, en 1988, jusqu'à la fin du processus de de destructions des matières dangereuses.

La sous-série contient des documents textuels : le document du décret no 128-95; la modification du décret 128-95 datée du 17 novembre 1995; l'ordre du jour de la rencontre du 21 novembre 1995; un projet de modification, des lettres de Jean-Pierre Barrette à Robert-Noël de Tilly (16 janvier, 18 janvier, 15 février, 2 avril 1996); une lettre de Jean-Pierre Barrette à Daniel Deschênes (8 février 1996); ; la modification du décret 128-95 datée de février 1996; un compte-rendu de réunion du 26 février 1996; des lettres de Jean-Pierre Barrette à Suzanne Giguère (6 mars, 20 mars, 29 mars, 2 mai 1996); des lettres de Suzanne Giguère à Sylvain Ouellet (12 avril 1996; une lettre de Suzanne Giguère à Jean-Pierre Barrette (6 mai 1996); une copie du décret 447-96 qui contient les modifications au décret 128-95.

P089/S7/SS3 Injonctions. – 1989. – 0,03 mètre linéaire de documents textuels.

La sous-série témoigne de la juridicisation des évènements qui sont survenus à la suite de l'arrivée des BPC dans la Manicouagan en 1989, après que l'Alberta et l'Angleterre en ait refusé l'entreposage et la destruction. Mmes Lynda Bérubé et Christiane Côté, citoyennes de Baie-Comeau ont entreprises des démarches juridiques pour bloquer le transport des BPC vers le site de Manic-2 contre Hydro-Québec, la MRC Manicouagan, le ministère de l'Environnement du Québec, le ministère des Affaires municipales du Québec et le procureur général du Québec, Cie Dynamis Envirotech.

La sous-série contient des documents textuels : les documents juridiques pour les requêtes no 655-05-000111-868 et 655-05-000108-894, en lien avec les injonctions demandés par les plaignantes. On y trouve également des documents de la défense de la MRC Manicouagan, représenté par Me Pierre Michaud.

P089/S8 Reconnaissance de l'organisme. – 1997. – 0,02 mètre linéaire de documents textuels.

La série témoigne de l'effort du Comité de vigilance de faire valoir la parole des Nord-côtiers dans l'affaires des BPC et de faire respecter les normes environnementales et les termes contractuelles dans la destruction de ces déchets dangereux pour libérer les Nord-côtiers de ces polluants. C'est dans l'optique de ce résultat que le Comité de vigilance Manicouagan s'est inscrit au Mérite environnemental, qui existe depuis 1987.

La série contient des documents textuels : un dépliant décrivant les procédures des Mérite environnemental, de la Conservation de la faune et de la Conservation de la flore, une lettre de Gisèle Tremblay à la Direction des affaires institutionnelles et des communications (14 mai 1997), y est joint des lettres d'appui et des résolutions; une lettre de Lucien Beaumont à Sylvain Ouellet (13 mai, 19 juin 1997), une invitation au gala du Mérite environnemental 1997, un formulaire d'inscription; un communiqué du ministère de l'Environnement au sujet des prix, le document de candidature.

Inventaire descriptif des documents iconographiques

PC/1/001 Titre : Sylvain Ouellet et Jean-Pierre Barrette à l'occasion d'une conférence de presse annonçant la composition du personnel embauché par le C.V.M.
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 février 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description : de g. à dr. : Jean-Pierre Barrette, Sylvain Ouellet

PC/1/002 Titre : Jean-Pierre Barrette, directeur de projet pour le C.V.M.
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/003 Titre : Conteneurs des BPC provenant de Saint-Basile-Le-Grand
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 février 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/004 Titre : Mobilisation de l'incinérateur LFC [Jean-Pierre Barrette]
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/005 Titre : Incinérateur LFC [Vue aérienne]
Lieu: Baie-Comeau
Date: Avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/006 Titre : Vue aérienne à proximité du site
Lieu: Baie-Comeau
Date: [1996]
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/007 Titre : Mobilisation de l'incinérateur
Lieu: Baie-Comeau
Date: [Avril 1996]
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/008 Titre : Mobilisation de l'incinérateur LFC
Lieu: Baie-Comeau
Date: [Avril 1996]
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/009 Titre : Mobilisation de l'incinérateur LFC
Lieu: Baie-Comeau
Date: [Avril 1996]
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/010 Titre : Mobilisation de l'incinérateur LFC
Lieu: Baie-Comeau
Date: [Avril 1996]
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/011 Titre : [Mobilisation de l'incinérateur LFC]
Lieu: Baie-Comeau
Date: [Avril 1996]
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/012 Titre : [Mobilisation de l'incinérateur LFC]
Lieu: Baie-Comeau
Date: [Avril 1996]
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/013 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2 [Vue générale]
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/014 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2 [Vue générale]
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/015 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2 [Vue générale]
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/016 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2 [Bassins]
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/017 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2 [Vue du dessus]
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/018 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/019 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/020 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/021 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/022 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/023 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 15 x 10 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/024 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/025 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2 [Bassins]
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 15 x 10 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/026 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/027 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/028 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/029 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/030 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/031 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2 [Vue générale]
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/032 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2 [Vue du dessus]
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/033 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/034 Titre : Prise aérienne du site de Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/035 Titre : Transformateur à l’askarel
Lieu: Baie-Comeau
Date: avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/036 Titre : Bobines de cuivre sorties de la cuve d'un transformateur à l'askarel
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/037 Titre : Autoclaves de l'unité 1 pour décontaminer les transformateurs (à droite) et autoclaves de l'unité 2 pour décontaminer les cœurs de condensateurs (à gauche)
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/038 Titre : Autoclaves
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/039 Titre : Autoclaves pour décontaminer et ballots de papier de condensateurs décontaminés
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/040 Titre : Cœurs de condensateurs à décontaminer
Lieu: Baie-Comeau
Date:
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/041 Titre : Papier et aluminium déchiquetés provenant des cœurs des condensateurs
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/042 Titre : Cœurs des condensateurs décontaminés (papier et aluminium) mis en ballots
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/043 Titre : Résidus de distillation extrait des cœurs des condensateurs et des transformateurs
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/044 Titre : Sylvain Ouellet, porte-parole du C.V.M. et Dany Rousseau, représentant du MEF au Salon industriel et commercial
Lieu: Baie-Comeau
Date: [26 au 28] avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description : Stand d'information au Salon industriel et commercial

PC/1/045 Titre : Dany Rousseau, représentant du MEF, et Isabelle Truchon, Tecsult, au Salon industriel et commercial
Lieu: Baie-Comeau
Date: [26 au 28] avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description : Stand d'information au Salon industriel et commercial

PC/1/046 Titre : Sylvain Ouellet, C.V.M., Marie Sauvé, Tecsult, Rémi St-Pierre, Cintec, et Daniel Boudreau, C.V.M., au stand d'information su Salon industriel et commercial
Lieu: Baie-Comeau
Date: [26 au 28] avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description : Stand d'information au Salon industriel et commercial

PC/1/047 Titre : Un représentant du MEF avec un visiteur au Salon industriel et commercial
Lieu: Baie-Comeau
Date: [26 au 28] avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/048 Titre : Stand d'information au Salon industriel et commercial
Lieu: Baie-Comeau
Date: [26 au 28] avril 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description : Sylvain Ouellet, C.V.M, Marie Sauvé, Tecsult, Rémi St-Pierre, Cintec et Daniel Boudreau, C.V.M.

PC/1/049 Titre : Visite du site d'élimination des BPC à Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/050 Titre : Visite guidée
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/051 Titre : Conteneurs des BPC dont le MEF avait la garde
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/052 Titre : Conteneurs des BPC dont le MEF avait la garde
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/053 Titre : Jacques Dion, Sanexen, explique le procédé Décontaksolv
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description : David Cliche, Ministre de l'Environnement

PC/1/054 Titre : Jacques Dion de Sanexen explique le procédé Décontaksolv
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/055 Titre : Intérieur du bâtiment Sanexen pour la décontamination des équipements électriques contaminés
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/056 Titre : Intérieur du bâtiment Sanexen pour la décontamination des équipements électriques contaminés
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/057 Titre : Laura Hébert, directrice de projet pour Sanexen avec des employés [au centre]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/058 Titre : Des visiteurs recevant de l'information de Laura Hébert
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/059 Titre : Visite du site d'élimination des BPC à Manic-2
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/060 Titre : Pascal Masciotra de Cintec qui donne de l'information
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description : Sylvain Ouellet, David Cliche

PC/1/061 Titre : Philippe Gin de Cintec donne de l'information sur le fonctionnement de l'incinérateur
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/062 Titre : Philippe Gin et Jean-François Riverin de Cintec décrivant le fonctionnement de l'incinérateur LFC
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/063 Titre : Visite de l'incinérateur
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/064 Titre : L'incinérateur et le laboratoire mobile du MEF
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/065 Titre : Des visiteurs à l'incinérateur LFC [Vue de haut]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/066 Titre : Des visiteurs à l'incinérateur LFC
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/067 Titre : Les techniciens de Cintec expliquant le fonctionnement de l'incinérateur à l'informatique
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/068 Titre : Le laboratoire mobile Taga du MEF
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/069 Titre : [M. le ministre] David Cliche répondant aux questions des visiteurs
Lieu: Baie-Comeau
Date:
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/070 Titre : Jean-Pierre Barrette, directeur de projet du C.V.M., Jacques-François Cartier, membre du C.V.M. et Roger Leduc de Cintec
Lieu: Baie-Comeau
Date: 11 mai 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/071 Titre : Report des essais de démonstration
Lieu: Baie-Comeau
Date: 25 juin 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description : Jacques Dubois de Tecsult, Robert Noël de Tilly du MEF, Rémi St-Pierre de Cintec et Sylvain Ouellet du C.V.M.

PC/1/072 Titre : Station d'échantillonnage de l'air ambiant autour du site
Lieu: Baie-Comeau
Date: 9 septembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/073 Titre : Bassin des eaux de ruissellement et unité de traitement des eaux Ultrasorption
Lieu: Baie-Comeau
Date: [1996]
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/074 Titre : Bassin de récupération des eaux lors des essais de destruction des BPC par l'incinérateur Vesta 200
Lieu: Baie-Comeau
Date: [1996]
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/075 Titre : Visite du maire de Shawinigan-Sud, Marcel Vézina
Lieu: Baie-Comeau
Date: 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/076 Titre : Marcel Vézina, maire de Shawinigan-Sud en compagnie d'un employé de Sanexen
Lieu: Baie-Comeau
Date: 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/077 Titre : Marcel Vézina, maire de Shawinigan-Sud devant les autoclaves du procédé Décontaksolv
Lieu: Baie-Comeau
Date: 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/078 Titre : Rémi St-Pierre, Cintec, expliquant le fonctionnement de l'incinérateur LFC à Marcel Vézina, maire de Shawinigan-Sud
Lieu: Baie-Comeau
Date:
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/079 Titre : Marcel Vézina, maire de Shawinigan-Sud devant les bassins de récupération des eaux
Lieu: Baie-Comeau
Date: 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/080 Titre : Rémi St-Pierre, Cintec, et Marcel Vézina, maire de Shawinigan-Sud, visitant l'incinérateur LFC
Lieu: Baie-Comeau
Date:
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/081 Titre : L'incinérateur LFC
Lieu: Baie-Comeau
Date: 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/082 Titre : [Visite de la délégation du Comité de vigilance de Saint-Basile-Le-Grand]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 novembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description : Robert Noël de Tilly, coordonnateur du MEF

PC/1/083 Titre : Rémi St-Pierre et Philippe Gin, Cintec, devant les membres du Comité de Saint-Basile-le-Grand
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 novembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/084 Titre : Jacques Dubois, Tecsult, et des membres du Comité de Saint-Basile-le-Grand
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 novembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/085 Titre : Georges-Henri Gagné, préfet de la MRC Manicouagan et membre du C.V.M., en compagnie des membres de St-Basile-le-Grand
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 novembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/086 Titre : Deux membres [du Comité] de St-Basile-le-Grand
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 novembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/087 Titre : Georges-Henri Gagné, du C.V.M., avec un membre de St-Basile-le-Grand dans l'incinérateur
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 novembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/088 Titre : Visite du site [par les] membres du comité de Saint-Basile-le-Grand avec Georges-Henri Gagné
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 novembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/089 Titre : Georges-Henri Gagné, C.V.M. et Sonia Moffatt, employée du C.V.M.
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 novembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/090 Titre : Sylvain Ouellet, porte-parole du C.V.M., Jacques Dubois, Tecsult, des membres de St-Basile, Sonia Moffatt, employée du C.V.M, et un autre employé
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 novembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/091 Titre : [Visite des membres de Saint-Basile-le-Grand]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 novembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description : Sonia Moffatt, C.V.M., un membre de St-Basile, Sylvain Ouellet, C.V.M., Jean-Pierre Barrette, C.V.M., Jacques Dubois, Tecsult

PC/1/092 Titre : Philippe Gin, Cintec, et Georges-Henri Gagné du C.V.M.
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 novembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/093 Titre : Daniel Boudreau, employé du C.V.M., et deux membres de St-Basile-de-Grand
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 novembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/094 Titre : Un membre de St-Basile-le-Grand et Georges-Henri Gagné du C.V.M.
Lieu: Baie -Comeau
Date: 16 novembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/095 Titre : Jacques Dubois, Tecsult, des membres de St-Basile-le-Grand et des membres du C.V.M.
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 novembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description : Georges-Henri Gagné, Sylvain Ouellet

PC/1/096 Titre : Des membres de St-Basile-le-Grand, Michel Paquette, membre du C.V.M., Daniel Boudreau et Sonia Moffatt, employés du C.V.M.
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 novembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/097 Titre : Sylvain Ouellet, porte-parole du C.V.M., Robert Noël de Tilly, coordonnateur du MEF, et un membre de St-Basile-le-Grand
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 novembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/098 Titre : L'usine de la Société canadienne des Métaux Reynolds est l'un des propriétaires privés à faire éliminer leur BPC
Lieu: Baie-Comeau
Date: Novembre 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/099 Titre : Transport de produits contaminés au site de Manic 2 pour être éliminés
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/100 Titre : Produits à être éliminés [Société canadienne des Métaux Reynold]
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/101 Titre : Produit contaminé de la SCRM au site de Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/102 Titre : Produit contaminé de la Société canadienne des Métaux Reynold's au site de Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/103 Titre : Sonia Moffat, aviseure technique du C.V.M., à la roulotte de chantier [Manic-2]
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/104 Titre : Daniel Boudreau, aviseur technique du C.V.M. à la roulotte de chantier [Manic-2]
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/105 Titre : Incinérateur mobile LFC au site de Manic 2
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/106 Titre : [Barils et conteneurs de BPC au site de Manic-2]
Lieu: Baie-Comeau
Date:
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/107 Titre : [Bassin de récupération des eaux et incinérateur mobile LFC]
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/108 Titre : [Daniel Boudreau, aviseur technique du C.V.M. devant les bassins de récupération des eaux]
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/109 Titre : [Accident d'une grue]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 8 février 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/110 Titre : [Accident d'une grue]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 8 février 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/111 Titre : [Accident d'une grue]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 8 février 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/112 Titre : [Accident d'une grue]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 8 février 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/113 Titre : [Accident d'une grue]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 8 février 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/114 Titre : [Accident d'une grue]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 8 février 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/115 Titre : [Accident d'une grue]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 8 février 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/116 Titre : [Accident d'une grue]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 8 février 1996
Données techniques: A- 15 x 10 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/117 Titre : [Accident d'une grue]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 8 février 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

PC/1/118 Titre : [Accident d'une grue]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 8 février 1996
Données techniques: A- 10 x 15 cm
B- couleur
C- positif
D- support papier
Description :

DC/1/001 Titre : [Installation d'équipements]
Lieu: Manic-2
Date: 13 mai 1991
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description : Installation des équipements de l'incinérateur

DC/1/002 Titre : [Équipements Sanexen]
Lieu: Manic-2
Date: s.d.
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description : Installation des équipements de l'incinérateur

DC/1/003 Titre : [Trois employés inspectent l'intérieur d'un conteneur]
Lieu: inconnu
Date: s.d.
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/004 Titre : [Équipements Sanexen près d'un grand champ]
Lieu: inconnu
Date: s.d.
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/005 Titre : [Équipements Sanexen]
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/006 Titre : [Deux personnes en combinaison de protection]
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/007 Titre : [Homme en combinaison de protection en train d'attacher son masque]
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/008 Titre : [Homme en combinaison de protection en train d'attacher son masque]
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/009 Titre : [Employé à l'intérieur d'un chargement d'un camion]
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/010 Titre : [Observation microscopique]
Date: 1995
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/011 Titre : [Employé près de grand cuves bleues]
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/012 Titre : [Homme en combinaison de protection]
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/013 Titre : [Deux hommes en combinaison de protection manipulant un baril soulever par un treuil]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 1989
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/014 Titre : [Deux hommes en combinaison de protection près d'un baril]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 1989
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/015 Titre : [Un homme en combinaison de protection écrivant]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 1989
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/016 Titre : [Chargement de vieux équipements]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 1989
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/017 Titre : [Deux hommes sur des conteneurs]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 1989
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/018 Titre : [Matière contaminée]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 1991
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/019 Titre : [Matières contaminées]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 1989
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/020 Titre : [Employé près de grand cuves bleues]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 5 août 1993
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/021 Titre : [Employé près d'un tableau de contrôle]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 17 mai 1994
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/022 Titre : [Deux hommes en combinaison de protection]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 1989
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/023 Titre : [Deux personnes près d'équipements]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 16 mai 1991
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/024 Titre : [Matière contaminée]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 1991
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/025 Titre : [Vue d'ensemble des équipements]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 17 mai 1994
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/026 Titre : [Vue d'ensemble des équipements]
Lieu: Baie-Comeau
Date: s.d.
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

DC/1/027 Titre : [Vue d'ensemble des équipements]
Lieu: Baie-Comeau
Date: 17 mai 1994
Données techniques: A- 5 x 5 cm
B- couleur
C- positif
D- support acétate
Description :

Liste des cartes et des plans

P089/S6/SS1/SSS1 Plan d'action

1. Zone d'étude Manicouagan – Description du milieu Manic Deux (Mars 1993), échelle 1 : 20 000.

P089/S6/SS3/D3 Études et analyses

2. Localisation des stations d'échantillonnage, des piézomètres et de la station d'air ambiant (27 septembre 1995), échelle 1 : 500.

3. Localisation des stations d'échantillonnage, des piézomètres et de la station d'air ambiant (9 novembre 1995), échelle 1 : 500.

4. Site Manic-II – Aménagement général proposé (17 juin 1996), échelle 1 : 500.

P089/S6/SS3/D4 Certification

5. Plan d'aménagement du bâtiment de décontamination par extraction au solvant (8 décembre 1994), échelle 1 : 500.

6. Site Manic II – Alimentation des liquides (15 septembre 1995), échelle 1 : 500.

7. Site Manic-II – Aménagement général existant (6 novembre 1995), échelle 1 : 500.

8. Site Manic-II – Aménagement général proposé (26 octobre 1995), échelle 1 : 500.

9. Site Manic-II – Aires d'activités (28 septembre 1995), échelle 1 : 500.

10. Site Manic-II – Aménagement général proposé (17 juin 1996), échelle 1 : 500.

11. LFC 36″ - Mesures de températures Localisation des instruments (23 janvier 1996), échelle : Nil.

12. LFC 36″ - Mesures de pression Localisation des instruments (23 janvier 1996), échelle : Nil.

13. LFC 36″ - Stockage et alimentation des liquides (9 août 1996), échelle : Nil.

14. Site Manic II – Bâtiments 1.02 et 1.04 Localisation des évents (18 juillet 1996), échelle 1 :500.

P089/S6/SS4/SSS2/D1 Plan d'urgence et prévention

15. Site de destruction des sols contaminés – protection incendie, Hydro-Québec (11 février 1992), échelle 1 : 500.

16. Site Manic II Équipements en cas d'urgence – Agencement général (24 octobre 1995), échelle 1 : 500.

17. Bâtiment de décontamination (14 septembre 1995), échelle 1 : 500.

Index

A

Argus-Groupe-Conseil 42, 43

Aubry, George 38

B

Bacon, Lise 33, 36

Barrette, Jean-Pierre 20, 21, 27, 28, 34, 48, 80, 83, 95, 99

Bérubé, Suzanne 47

Blais, André 38, 78

Boily, Odette 27, 29

Bouchard, Gaston 50

Boudreau, Daniel 20, 21, 27, 29, 90, 91, 99, 100, 102

Boulet, Jean-François 17

Bradley, Réjean 15

Bureau BPC-Québec 32, 33

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement 4, 57, 58, 59

C

Cargill's 50

Cartier, Jacques-François 17, 35, 95

Cégep de Baie-Comeau 19, 79

Centre de toxicologie du Québec 32, 35

Cintec 18, 19, 34, 44-46, 51, 54, 56, 58, 65-69, 72, 73, 76, 90, 91, 93-97, 99

Cliche, David 33, 92-94

Comité de vigilance de Saint-Basile-le-Grand 39, 78, 97

Comité ZIP Baie-Comeau 39, 40, 55

Communication-Québec 51

Compagnie Fransi 19

Compagnie hydroélectrique Manicouagan 42

Conseil Central de la Côte-Nord Inc. 19, 46

Conseil du travail de Baie-Comeau et du District 47

Conseil régional de l'Environnement de la Côte-Nord 39, 40

Corporation d'Amélioration et Protection de l'Environnement 39, 41

Corporation de développement économique et touristique région Baie-Comeau 36, 37

Corporation Solidarité Environnement Manicouagan 39

Créatec+ 20

Croft, Jean-Philippe 46, 47

Crop 20

D

Dion, Jacques 73, 92

Donohue Ltée 50

Dubois, Jacques 95, 97, 99, 100

Duval, Jacques 50

E

Enviroconsult CN Ltée 42, 46

Environnement Canada 31

F

Foster, France 27, 28, 29

Front commun régional pour une gestion écologique des déchets 39, 42

G

Gagné, Georges-Henri 17, 42, 98-100

Gagnon, Gabriel-Yvan 36, 48

Gin, Philippe 93, 97, 99

Grant, Christine 27, 28

Groupe Dryade Ltée 42-44, 65

Groupe Léger & Léger 20

Guay, Michel 17

H

Hébert, Laura 46, 92, 93

Hydrogéochem Environnement Inc. 42, 43

Hydro-presse, publication 34

Hydro-Québec 19, 23-26, 32-34, 36, 52- 54, 56, 57, 61- 67, 70-73, 80, 109

I

Iron Ore Canada 50

L

L'Actualité, publication 51

l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail 48

La Presse, publication 51

Larouche, Lucien 50

Le Nouvelliste, publication 51

Leblanc, Réal 50

Leduc, Roger 95

Limoges, Camille 49

M

Magny, Yves 38

Maltais, Ghislain 48

Masciotra, Pascal 34, 46, 93

Mines Wabush 50, 73, 74

Ministère de l'Environnement et la Faune 32

Ministère de la Sécurité publique 32, 34

Ministère de l'Environnement 19, 23, 28, 30-33, 35, 45, 49, 51, 60, 65, 66, 69, 77, 80, 81

Moffat, Sonia 21, 101

Moffatt, Sonia 20, 21, 27, 29, 98-100

Moisan, Sylvie 50

MRC Centre-de-la-Mauricie 38

MRC Manicouagan 13, 16, 17, 19, 25, 26, 36, 38, 42, 45, 49, 57, 65, 77, 78, 80, 98

N

Noël de Tilly, Robert 17, 95, 97, 100

O

Ouellet, Sylvain 14, 17, 21, 31, 32, 40, 41, 44, 50, 51, 55, 56, 77-81, 83, 90, 91, 93, 95, 99, 100

P

Paquette, Michel 100

Parabellum Communication 42, 45

Paradis, Pierre 33, 41, 47, 78

PEC-Tredi 42, 44

Perron, Richard 21, 27, 28, 34, 51, 54, 73

Procédair 19

Q

Québec Cartier 50

Québec-Téléphone 25, 26

R

Radio-Canada 51

Régie régionale de santé et des services sociaux 32, 35

Riverin, Jean-François 93

Rousseau, Dany 90

S

Saguenay, comté 47, 48

Saint-Basile-Le-Grand 17, 20, 25, 26, 32, 33, 36-39, 44, 48, 49, 56-61, 78, 79, 83, 97-100

Salon industriel et commercial 54, 90, 91

Sanexen 19, 42, 46, 56, 65-67, 92, 96, 104, 105

Santé et Bien-être Canada 31, 32

Santerre Électrique 19

Sauvé, Marie 90, 91

Shawinigan-Sud 17, 20, 36, 37, 39, 40, 58, 59, 78, 96, 97

SNC-Lavalin 23, 24, 34, 42, 45, 46, 64-66, 72, 77-79

Société canadienne des Métaux Reynold's 50, 73, 74, 100, 101

SOM Recherches et sondages 20

SPI Sécurité 25

St-Pierre, Rémi 54, 90, 91, 95-97

Syndicat de l'enseignement de la Haute-Côte-Nord 46, 47

T

TEA inc. 44

Tecsult 17, 18, 19, 31, 42, 43, 45, 51, 56, 64, 66, 72, 90, 91, 95, 97, 99, 100

Tremblay, Gisèle 27, 28, 56, 77, 81

Turcotte, Marie-France 50

U

Uniforêt Port-Cartier Inc. 50

V

Vesta 200 17, 18, 23, 26, 34, 35, 42, 43, 45, 48, 49, 56, 62-65, 95

Vézina, Marcel 40, 78, 96, 97

W

Weber, Jean-Philippe 35

Rapport de tri

1. Titre du fonds : Fonds Comité de vigilance Manicouagan

2. Volume avant tri : 9,30 mètres linéaires de documents textuels. – 80 documents audiovisuels. - 147 pièces de documents iconographiques. – 56 Plans.

3. Volume après tri : 3,52 mètre linéaire de documents textuels. – 20 documents audiovisuels. - 145 pièces de documents iconographiques. – 21 Plans.

4. Documents éliminés :
- Doubles et documents vierges
- Talons de chèque, feuilles de temps
- Notes manuscrites insignifiantes
- Versions antérieurs
- Fax

5. Échantillonnage : aucun

6. Documents particuliers :

7. Difficultés rencontrées : Le contenu des documents était très lourd et d'un langage spécialisé, certains d'entre eux étaient très volumineux et l'évaluation a été ralenti pour ces raisons.

8.Documents transférés : aucun

9.Date : 11 juin 2019

10.Archiviste : Catherine Pellerin